

Chambre des communes CANADA

Comité permanent des affaires autochtones et du développement du Grand Nord

AANO • NUMÉRO 032 • 3° SESSION • 40° LÉGISLATURE

TÉMOIGNAGES

Le lundi 1^{er} novembre 2010

Président

M. Bruce Stanton

Comité permanent des affaires autochtones et du développement du Grand Nord

Le lundi 1er novembre 2010

● (1530)

[Français]

Le président (M. Bruce Stanton (Simcoe-Nord, PCC)): Bonjour, messieurs et mesdames les députés. Je souhaite la bienvenue aux témoins et aux invités. Il s'agit de la 32° séance du Comité permanent des affaires autochtones et du développement du Grand Nord. Conformément au paragraphe 108(2) du Règlement et à l'ordre du jour, nous allons procéder à l'étude du programme Nutrition Nord Canada.

[Traduction]

Il s'agit de la première réunion de la session d'automne durant laquelle le comité entendra une suite de témoins et posera des questions à ces derniers. Nous allons fonctionner cet après-midi selon cette procédure normale, et allons entendre six différents groupes de témoins.

Nous allons commencer. Les groupes de témoins ont cinq minutes chacun pour présenter leurs déclarations préliminaires. Nous allons respecter pour l'essentiel le déroulement indiqué dans l'ordre du jour. Après chaque exposé, les membres du comité poseront des questions aux témoins

Je sais que les membres souhaitent toujours vivement poser le plus grand nombre de questions possible. L'ordre dans lequel les membres pourront poser leurs questions a été déterminé précédemment. Nous allons commencer par tour de sept minutes, ce qui comprend les questions et les réponses. Il faudra donc tenter de faire en sorte que les questions et les réponses soient le plus succinctes possible.

Après le premier tour de quatre questions, dont chacun durera sept minutes, nous passerons à un tour de cinq minutes. Je sais que certains d'entre vous connaissent la procédure. Cela va vous revenir.

Au moment de présenter vos exposés, si vous lisez un texte, je vous demande de garder présent à l'esprit le fait que des interprètes traduisent simultanément vos propos. Je vous demande donc de maintenir un débit d'une lenteur convenable, à peu près similaire à celui que j'emploie en ce moment. Cela permettra aux interprètes de faire leur travail, et de nous assurer que nous avons bien entendu chaque mot de vos exposés.

Passons aux exposés. Nous allons procéder dans l'ordre établi.

Accueillons tout d'abord M. Richard Jock, directeur général, Assemblée des Premières Nations. Bienvenue, monsieur Jock. Veuillez présenter votre exposé.

M. Richard Jock (directeur général, Assemblée des Premières Nations): Merci, monsieur le président.

Durant mon exposé d'aujourd'hui, j'aimerais mettre l'accent sur la nécessité pour les Premières nations de jouer un rôle dans l'élaboration et la mise en oeuvre du programme Nutrition Nord, annoncé en mai dernier, et d'y participer pleinement. Cela comprend le fait pour les Premières nations de disposer des mécanismes et des

outils appropriés pour faire en sorte que le programme soit exécuté comme il se doit, et cela comprend aussi la reddition de comptes et la transparence. L'Assemblée des Premières Nations est heureuse de constater que, dans le cadre de la mise en oeuvre du programme Nutrition Nord, Santé Canada joue un rôle plus important que celui qu'il a joué antérieurement dans le cadre du programme Aliments-poste surtout si l'on tient compte du fait que l'accès à des aliments nutritifs a des répercussions sur la santé. Examinons brièvement quelques-unes de ces répercussions.

Plus de la moitié — 55,2 p. 100 — des enfants vivant sur une réserve des Premières nations ont un problème de poids — 22,3 p. 100 ont un excédent de poids, et 36,2 p. 100 sont obèses. Les enfants des Premières nations âgés de trois à cinq ans ont plus de chances d'être obèses que de ne pas l'être. Le diabète de type 2 représente une proportion de 10 p. 100 des cas de diabète juvénile en Amérique du Nord. Il s'agit d'un nouveau problème au sein de la population des enfants et des jeunes autochtones, et un nombre considérable de cas de diabète juvénile ont été signalés au Manitoba, en Saskatchewan et dans le Nord-Ouest de l'Ontario. Les Autochtones canadiens sont quatre fois plus susceptibles que les non-Autochtones canadiens d'être atteints du diabète de type 2. À l'heure actuelle, le taux de diabète au sein des Premières nations s'élève à 20 p. 100, ce qui signifie que, au sein des Premières nations, une personne sur cinq est atteinte de diabète.

L'incidence du cancer s'accroît plus rapidement au sein des communautés des Premières nations qu'au sein de la population canadienne en général. Le cancer est à présent la principale cause de décès dans quelques communautés des Premières nations. La mauvaise alimentation et l'obésité sont deux des plus importants facteurs de risque à l'origine de cette crise naissante.

Par conséquent, les initiatives communautaires en matière de nutrition représenteront un élément crucial de la promotion de la consommation d'aliments sains du marché et d'aliments traditionnels. Cela est d'autant plus capital que de nombreuses Premières nations n'ont pas accès aux services de spécialistes en diététique ou en nutrition, et il est important que la création de capacités soit intégrée aux accords de financement de Santé Canada à l'appui des programmes communautaires. Pour mettre les choses en contexte, mentionnons que 27 communautés des Premières nations du Nord du Canada sont admissibles au nouveau programme Nutrition Nord Canada; et 17 sont admissibles à une subvention à valeur nominale. Ces communautés sont situées dans les Territoires du Nord-Ouest, au Yukon, au Manitoba, en Ontario, au Québec et dans les provinces de l'Atlantique.

À ce jour, peu d'activités de communication ont été menées auprès des communautés et des simples citoyens des Premières nations, c'est-à-dire ceux qui seront directement visés par le programme. En fait, un certain nombre de communautés des Premières nations ont indiqué à l'Assemblée des Premières Nations, l'APN, qu'elles ne connaissaient pas le nouveau programme, qu'elles n'avaient pas reçu de détails à ce sujet et qu'elles ne savaient pas quelle serait son incidence sur elles. D'après les apparences, dans un premier temps, on a axé les communications sur les détaillants et les grossistes de manière à s'assurer qu'ils seront prêts pour l'entrée en vigueur du nouveau programme.

En outre, après avoir examiné minutieusement les renseignements relatifs au programme, nous en sommes arrivés à la conclusion générale que ces renseignements sont assez vagues, et que nous avons vraiment besoin de temps pour permettre aux communautés de nous fournir leurs commentaires afin que nous puissions contribuer de manière éclairée au processus. Par exemple, les critères d'admissibilité sont nébuleux, tant en ce qui concerne l'admissibilité des communautés que l'admissibilité à des aliments subventionnés. De plus, en l'absence de réglementation en ce qui a trait aux prix des aliments, il pourrait être difficile d'appliquer les dispositions relatives aux subventions au point de vente et de s'assurer que le consommateur profite bel et bien de la subvention. Nous devrons également veiller à ce que les communautés qui ne sont pas admissibles au programme actuellement parce qu'elles n'ont pas participé à l'ancien programme Aliments-poste puissent devenir admissibles dans l'avenir et puissent présenter une demande de

Il faudra aussi se pencher sur certains mécanismes de transition. Par exemple, le retrait d'une subvention visant des denrées non périssables et des articles non alimentaires signifie que les détaillants doivent commander des marchandises longtemps à l'avance, ce qui présente d'autres problèmes. Même si certaines communautés sont en mesure de le faire, elles n'ont pas la capacité de stocker ces marchandises, ce qui pourrait avoir pour effet d'accroître les coûts puisque les détaillants devraient louer des espaces d'entreposage supplémentaires. De surcroît, vu le moment où le programme sera mis en oeuvre, la disponibilité des services de chalands et de traversiers soulève des préoccupations, car de façon générale, ceuxci ne seront plus en activité dans un mois environ.

En conclusion, nous estimons que la participation des Premières nations à l'élaboration d'un programme de nutrition permettra de régler ces problèmes et empêchera l'apparition de difficultés ou de problèmes supplémentaires. Les Premières nations et l'APN tiennent à participer à ces discussions et à travailler sur ces éléments importants.

Merci, monsieur le président.

• (1535)

Le président: Merci, monsieur Jock.

Nous allons poursuivre. Durant la suite de la réunion, nous allons entendre, de l'Assemblée des chefs du Manitoba, le chef Arlen Dumas, de la Première nation Mathias Colomb, de même que le grand chef Ron Evans.

Je suppose, chef Evans, que vous allez prendre la parole en premier. Ensuite, vous aurez assurément tous deux l'occasion de participer à la période de questions. Je vous prie de commencer votre exposé.

Le grand chef Ron Evans (grand chef, Assembly of Manitoba Chiefs): Merci, monsieur le président. Je remercie également les membres du comité et les autres témoins ici présents. Merci de me

donner l'occasion de présenter, conjointement avec le chef Arlen Dumas, de la Première nation Mathias Colomb, un exposé au nom de l'Assemblée des chefs du Manitoba.

Je suis heureux de m'adresser aux membres du comité de tous les partis — et de les saluer chaleureusement — de manière à ce que nous puissions comprendre ensemble la situation des Premières nations du Manitoba.

Quelque 25 des 63 communautés des Premières nations du Manitoba sont situées dans des régions considérées comme éloignées ou isolées. Je crois que des cartes géographiques vous ont été distribuées. De ces 63 communautés, 14 sont isolées, et ne sont accessibles que par voie aérienne ou maritime, ce qui signifie qu'ils ne sont accessibles par des routes praticables l'hiver seulement six semaines par année, vu que les changements climatiques réduisent chaque année l'utilisation de ces routes. De plus, 11 de ces communautés sont isolées — certaines d'entre elles sont accessibles par train, mais pas tous les jours, et d'autres, par des routes en gravier, et éventuellement par traversier.

Les bateaux de transport de marchandises ne peuvent pas accéder à bon nombre de ces communautés des Premières nations pendant deux à trois semaines durant la période de prise des glaces à l'automne et la période de débâcle au printemps.

Au cours des dernières années, j'ai enjoint aux ministres des Affaires indiennes qui se sont succédé de reconduire le programme Aliments-poste, mais nous constatons que le gouvernement du Canada est en train de mettre en oeuvre un nouveau programme, à savoir Nutrition Nord Canada. Par conséquent, nous nous présentons ici aujourd'hui pour formuler des recommandations en vue d'améliorer ce programme.

L'Assemblée des chefs du Manitoba soutient le nouveau programme dans la mesure où il prévoit l'accroissement du taux de subvention visant la plupart des aliments nutritifs et des denrées périssables comme les fruits, les légumes, le pain, la viande fraîche, le lait et les oeufs, et nous nous réjouissons à la perspective de trouver de nouvelles façons de faire figurer les aliments de production commerciale et les aliments traditionnels du Nord dans le programme.

L'Assemblée des chefs du Manitoba souhaite rappeler aux membres du comité que le Canada est un pays nordique, et que les 25 Premières nations éloignées et isolées du Manitoba méritent de participer à part entière au nouveau programme.

Nous avons examiné l'annonce du nouveau programme qui a été faite en mai 2010 par le ministre d'AINC de l'époque, l'honorable Chuck Strahl, et l'actuelle ministre de la Santé, l'honorable Leona Aglukkaq. J'ai eu le plaisir de travailler en étroite collaboration avec M. Strahl et Mme Aglukkaq dans le cadre d'autres initiatives. Cependant, nous sommes quelque peu préoccupés par le fait que les deux ministres ont indiqué que cette annonce renforçait l'engagement du gouvernement du Canada en ce qui a trait à la Stratégie pour le Nord, laquelle est axée sur l'Arctique. Nous demandons instamment au comité et au gouvernement de faire participer les communautés éloignées et isolées du Manitoba aux prochaines activités de conception et de mise en oeuvre du nouveau programme.

L'Assemblée des chefs du Manitoba recommande qu'un processus d'examen équitable soit mis en place afin d'examiner les coupures de subventions dont ont été victimes les Premières nations et qui leur permettaient d'obtenir des aliments nutritifs à coût moindre, et de remettre en vigueur ces subventions. Ce processus d'examen doit notamment avoir pour effet d'accroître les communications avec les Premières nations du Manitoba en ce qui concerne ce qui a été élaboré et ce que l'on prévoit pour la suite des choses.

Il est prévu que cinq des Premières nations du Nord du Manitoba, y compris deux des Premières nations situées à l'extrême Nord de la province, n'auront plus accès au moindre programme de subvention pour le transport à compter du 31 mars 2011. Tout d'abord, il y a la nation dénée de Barren Lands — inscrite sous le nom de Brochet accessible uniquement par voie aérienne. La nation crie de Mathias Colomb — inscrite sous le nom de Pukatawagan — reçoit des marchandises par voie ferroviaire une fois par semaine, et la communauté avoisinante est celle de Granville Lake. Les autres communautés touchées sont les suivantes: la nation crie d'Opipoon NaPiwin — inscrite sous le nom de South Indian Lake —, la Première nation dénée de Sayisi — inscrite sous le nom de Tadoule Lake, elle aussi accessible uniquement par voie aérienne -, la Première nation de York Factory — inscrite sous le nom de York Landing et accessible par route et par traversier. Ces cinq Premières nations, qui représentent six communautés, doivent être en mesure de présenter leurs arguments en vue de continuer à recevoir des subventions pour le transport des marchandises dans le cadre du programme Nutrition Nord Canada.

Il convient de souligner que la troisième Première nation dénée, la Première nation Northlands Denesuline, du lac Brochet, figure sur la troisième liste de communautés qui faisaient partie de l'ancien programme de livraison d'aliments par la poste et qui participeront au programme Nutrition Nord Canada. Cela soulève des questions à propos de ces listes, car les trois communautés ne sont accessibles que par des routes praticables l'hiver ou par voie aérienne, et se trouvent à environ 30 minutes de vol les unes des autres.

Le processus d'examen équitable doit également s'appliquer à la catégorie suivante, à savoir les communautés figurant sur une liste de surveillance jusqu'en 2012-2013 et qui feront l'objet d'une réévaluation de leur admissibilité à une prolongation de leur subvention. Cette liste comprend quatre Premières nations qui ne sont accessibles que par voie aérienne, à savoir celles de Berens River, de Bloodvein, de Pauingassi et de Shamattawa.

• (1540)

Le conseil consultatif de Nutrition Nord Canada doit comprendre au moins un représentant des Premières nations éloignées et isolées du Manitoba.

Au moins un représentant des Premières nations éloignées et isolées du Manitoba doit faire partie des comités officiels responsables de la surveillance et de l'évaluation du nouveau programme pour veiller à ce qu'un processus d'examen équitable soit mis en place en vue de réexaminer la participation des Premières nations éloignées et isolées du Manitoba au programme Nutrition Nord Canada.

Nous devons nous assurer que les détaillants mettent à exécution les directives du programme Nutrition Nord Canada en ce qui a trait aux aliments et aux biens devant être désignés comme « subventionnés », et demander des prix moins élevés pour ces biens et aliments.

Nous devons nous assurer que le prix du lait est abaissé, et que son prix demeure aussi bas que possible. Nous devons nous assurer que Santé Canada collabore avec le conseil consultatif de Nutrition Nord Canada et avec les Premières nations éloignées et isolées du Manitoba pour élaborer les volets du programme touchant l'éducation en matière de nutrition, lesquels doivent être axés sur la communauté et adaptés à la culture et comprendre des documents et des activités faisant la promotion d'une alimentation saine et s'adressant aux Premières nations du Manitoba. Ces initiatives doivent être intégrées aux activités des magasins qui reçoivent des subventions du gouvernement fédéral; par exemple, le programme pourrait fournir aux magasins des kiosques et des panneaux à installer et des documents contenant des recettes à distribuer, à l'instar de ce qui se fait dans le cadre d'initiatives de prévention du diabète et de promotion de l'alimentation saine menées par Neechi Foods dans le centre-ville de Winnipeg, initiatives qui ont suscité beaucoup d'éloges partout au pays.

Nous devons nous assurer que Santé Canada et l'initiative pour la sécurité alimentaire des Premières nations interagissent de manière efficace avec le programme Nutrition Nord Canada, y compris avec les Premières nations du Manitoba, et que leurs recommandations visent à améliorer le programme Nutrition Nord Canada.

Merci de m'avoir donné l'occasion de m'adresser à vous aujourd'hui.

L'Assemblée des chefs du Manitoba est désireuse de collaborer avec le gouvernement du Canada et avec tous les partenaires, y compris ceux du secteur privé, pour construire un avenir meilleur.

Ekosani

Le chef Arlen Dumas a lui aussi des commentaires à formuler à l'intention du comité.

• (1545

Le président: Chef Dumas, nous pourrions peut-être intégrer les commentaires que vous avez à formuler à la période de questions et de réponses. Les cinq minutes qui vous étaient attribuées sont écoulées depuis longtemps. Je suis sûr que vous aurez l'occasion...

Avez-vous quelque chose à dire grand chef?

Le grand chef Ron Evans: Je suis désolé d'avoir excédé ces cinq minutes. Je tiens à souligner, simplement aux fins du compte rendu, que j'ai parlé lentement à votre demande, pour permettre aux interprètes de faire leur travail.

Le président: Bien sûr.

Chef Dumas, voulez-vous prendre une minute pour nous présenter un résumé des commentaires que vous vouliez formuler? Ce que vous n'aurez pas le temps de dire, nous l'intégrerons à la période de questions et réponses. Allez-y — je vous accorde une minute, et nous verrons comment nous nous en sortirons.

Le chef Arlen Dumas (chef, Mathias Colomb Cree Nation, Assembly of Manitoba Chiefs): Merci beaucoup.

J'aimerais reprendre à mon compte les commentaires formulés par mon collègue. J'aimerais saluer le programme dont nous parlons et le potentiel qu'il recèle. Cependant, il arrive parfois que, après avoir fait un pas en avant, nous en faisions deux en arrière.

La communauté que je représente et quelques-unes des communautés représentées par mes collègues ont été exclues du processus ou le seront dans l'avenir. Je dois manifester mon opposition à cela puisque, par exemple, ma communauté est desservie par une ligne de chemin de fer, c'est un fait, mais le train ne passe par là qu'une fois par semaine.

Quelques-uns des membres de nos communautés qui ne touchent pas un revenu régulier ou qui reçoivent une subvention sous une forme ou une autre sont parfois incapables d'accéder aux marchandises. Par conséquent, j'estime qu'il est important d'établir un dialogue en bonne et due forme, de manière à ce que nous puissions aller de l'avant, accroître le potentiel que recèle ce programme et tenir compte de façon appropriée des besoins des personnes à qui il est destiné.

Avec tout le respect que je vous dois, je m'en tiendrai à cela pour ce qui est de mes commentaires. Cependant, j'espère contribuer aux discussions qui se tiendront ultérieurement.

Le président: Oui, bien sûr. Vous aurez amplement l'occasion de le faire.

Merci, chef Dumas et chef Evans.

Je souligne au passage que votre débit était excellent. Il était parfait. À la bonne heure.

[Français]

Nous souhaitons maintenant la bienvenue à Mme Bernadette deGonzague, analyste principale en politiques de santé pour Chiefs of Ontario.

[Traduction]

Madame deGonzague, allez-y, je vous en prie.

Mme Bernadette deGonzague (analyste principale en politiques de santé, Chiefs of Ontario): Bon après-midi. Merci, monsieur le président.

J'aimerais remercier le comité d'avoir invité les chefs de l'Ontario à prendre la parole sur cette question importante, et j'en profite également pour vous transmettre les salutations du chef régional de l'Ontario, Angus Toulouse, qui est désolé de n'avoir pu se présenter ici aujourd'hui.

J'aimerais également souligner le fait que nous nous trouvons ici même, à Ottawa, sur le territoire traditionnel du peuple algonquin.

De nombreuses nations ont abordé la question de la sécurité alimentaire en faisant valoir que l'accès à la nourriture constituait un droit de la personne, et, par conséquent, nous sommes tout à fait conscients des efforts déployés par le Canada en vue d'accroître l'accès à des aliments sains au moyen du nouveau programme Nutrition Nord Canada.

La pauvreté, l'insécurité alimentaire, une alimentation contenant une grande part de produits alimentaires transformés et comptant peu d'aliments traditionnels constituent des déterminants bien connus de la santé, et jouent un rôle dans l'apparition de troubles majeurs qui ont une incidence négative sur l'état de santé de bon nombre des membres de nos communautés. Ces troubles comprennent notamment, comme M. Jock l'a mentionné, le diabète de type 2, l'obésité infantile, les maladies du coeur, le cancer et une piètre santé buccodentaire, laquelle a une incidence sur le bien-être physique et mental.

J'aimerais me pencher sur quelques-uns des aspects positifs du nouveau programme, de même que sur quelques-unes des préoccupations que soulève sa mise en oeuvre pour les Premières nations de l'Ontario. Comme nous avons eu moins de deux semaines pour nous préparer à présenter notre exposé d'aujourd'hui, nous n'avons pas eu le temps de recueillir un nombre suffisant de commentaires de la part des membres de nos communautés en ce qui concerne le processus. Par conséquent, les propos que je tiendrai aujourd'hui ne sont d'aucune façon représentatifs de l'opinion de l'ensemble des membres de nos communautés.

Dans son rapport d'évaluation du programme Aliments-poste, Graeme Dargo formule plusieurs recommandations fondées sur les discussions qu'il a menées principalement avec les communautés, les organisations et les autres intervenants inuits. Toutefois, il semble que M. Dargo n'a mené de discussions avec aucune des 32 communautés ou organisations des Premières nations du Nord de l'Ontario qui sont éloignées ou ne sont accessibles que par voie aérienne, et dont seulement huit sont admissibles au programme Nutrition Nord. En conséquence, nous n'avons reçu aucune information quant à la raison pour laquelle certaines de ces communautés n'ont pas eu recours au programme Aliments-poste, ce qui fait en sorte qu'elles ne sont pas admissibles au nouveau programme. Le rapport Dargo mentionne également le transfert éventuel du programme à Santé Canada. S'il doit se produire, un tel transfert devra s'effectuer en toute transparence et s'assortir de discussions avec les Premières nations.

Les communautés doivent participer à l'établissement et à l'examen périodique de la liste des aliments admissibles pour veiller à ce que ceux-ci soient à la fois sains et culturellement acceptables. Nous sommes heureux de constater que l'importance des aliments traditionnels est reconnue. Cependant, l'exigence selon laquelle ces aliments doivent être emballés commercialement pour être admissibles fait en sorte que seuls quelques producteurs inuits d'aliments traditionnels du Nord seront admissibles au programme. Ainsi, nous soutenons également la mise en oeuvre de dispositions relatives au transport et à la mise en commun d'aliments traditionnels locaux au sein de la région du Nord de l'Ontario afin de réduire la dépendance à l'égard des produits du marché.

La mise en place d'un mécanisme de reddition de comptes qui ferait en sorte que les détaillants seraient tenus de rendre des comptes quant au maintien de prix le plus bas possible pour ce qui est des articles subventionnés est également crucial pour la réussite du programme.

Le comité consultatif mènera des vérifications, mais en l'absence de réglementation, il n'aura pas le pouvoir de faire observer les limites établies quant aux prix au point de vente. Les conséquences auxquelles s'exposera un détaillant qui n'observe pas ces limites soulèvent des préoccupations. La communauté qui se voit retirer une subvention pourrait n'avoir aucun recours à sa disposition, et il pourrait en résulter des prix exorbitants pour les aliments. Nous devons recevoir l'assurance que ce programme n'entraînera pas de pertes financières qui, à leur tour, auront pour effet que les commerçants commanderont moins d'aliments sains ou refileront leurs pertes aux consommateurs en augmentant le prix d'autres articles.

Pour ce qui est des critères d'admissibilité, 24 communautés éloignées de l'Ontario sont admissibles uniquement à une subvention à valeur nominale, ou bien ne sont admissibles à aucune subvention que ce soit. Le recours au poids minimal des commandes en tant que critère d'admissibilité pénalise les petites communautés qui pourraient grandement profiter de la subvention. Par conséquent, nous recommandons que la manière dont ce critère d'admissibilité a été fixé fasse l'objet d'une plus grande transparence, et que le mécanisme permettant aux communautés actuellement non admissibles de présenter une demande en vue d'obtenir la subvention dans l'avenir soit mis en place.

En 2006, le prix des aliments dans trois communautés accessibles par voie aérienne du Nord de l'Ontario — dont deux faisaient partie du programme Aliments-poste — a été utilisé pour déterminer ce qu'il en coûte pour nourrir une famille de quatre personnes. Ce coût a été fixé à près de 1 400 \$ par mois. Il s'agit du double de ce qu'il en coûte en moyenne dans les municipalités de l'Ontario, à savoir 700 \$.

Comme les familles des Premières nations comptent plus de membres et ont une moyenne d'âge moins élevée que celles du reste de la population, le coût moyen de la nourriture pour une famille, y compris les adolescents — et ceux qui ont des adolescents savent de quoi je parle —, est encore plus élevé. Le fait de déclarer ces communautés non admissibles à des subventions du programme Nutrition Nord Canada ne fera qu'augmenter encore plus le prix des aliments.

Le volet d'éducation en matière de nutrition de Santé Canada constitue un aspect important du nouveau programme puisque les communautés éloignées n'ont pas toujours accès à des spécialistes en diététique ou à d'autres professionnels de la nutrition pour leur fournir une telle éducation. Cependant, nous aimerions que l'on nous donne l'assurance que les ressources affectées à ce volet d'éducation ne seront pas puisées à même d'autres secteurs de programme de Santé Canada, par exemple le PCNP ou l'IDA. Le personnel des communautés en question utilise déjà à leur limite les ressources dont il dispose pour fournir de l'éducation en matière de prévention du diabète et de santé maternelle. Il y a là une occasion en or de bonifier le programme d'éducateurs communautaire en alimentation afin d'accroître la capacité des communautés de former des éducateurs non professionnels.

• (1550)

En conclusion, nous nous attendons à ce que les Premières nations participent à part entière à l'élaboration, à la mise en oeuvre et à l'évaluation du programme. Nous devons nous assurer que le programme aura des répercussions positives sur la santé et le bienêtre des membres de nos communautés, et qu'il remplira sa mission, à savoir accroître l'accès à des aliments sains et la disponibilité de ces aliments.

Merci.

Le président: Merci beaucoup, madame deGonzague.

J'aurais seulement une question à vous poser avant que nous poursuivions. Vous avez utilisé deux acronymes, à savoir PCNP...

Mme Bernadette deGonzague: Je suis désolée. L'acronyme « PCNP » renvoie au Programme canadien de nutrition prénatale, et l'acronyme « IDA », à l'Initiative sur le diabète chez les Autochtones. Je vous présente mes excuses.

Le président: Excellent. Je voulais simplement que vous le mentionniez aux fins du compte rendu. Il n'y a aucun problème.

Nous allons poursuivre. Merci beaucoup.

C'est au tour de Mary Simon. Je vous souhaite de nouveau la bienvenue, madame Simon. Mme Simon est présidente, Inuit Tapiriit Kanatami. Je suis très heureux de vous revoir ici. Veuillez nous présenter votre exposé. Tâchez de vous limiter à cinq minutes — nous passerons ensuite directement à la période de questions.

Allez-y, je vous en prie.

Mme Mary Simon (présidente, Inuit Tapiriit Kanatami): Bon après-midi.

Merci beaucoup, monsieur le président. Je vous remercie de me donner l'occasion de m'adresser à vous aujourd'hui.

Le programme Nutrition Nord Canada est crucial pour la vie des Inuits, et je suis heureuse que le comité prenne le temps de mener la présente étude, qui est très importante. Comme vous le savez, le prix des aliments dans l'ensemble de la région de l'Arctique a atteint un niveau alarmant. Je crois que les résidents d'Ottawa seraient scandalisés de devoir payer 15 \$ pour deux litres de lait ou 8 \$ pour une miche de pain. Et pourtant, c'est la réalité dans nos communautés.

Comme une kyrielle d'études l'ont révélé, une telle situation se traduit par des taux de famine sans cesse plus élevés, surtout chez les enfants. Le gouvernement fédéral a depuis longtemps reconnu que l'insécurité alimentaire dans les communautés inuites était inacceptable, et le programme Nutrition Nord Canada s'appuie là-dessus. Nous félicitons le gouvernement d'avoir fait de la nutrition l'élément central de ce programme.

La transition vers ce nouveau programme de subvention concernant les aliments soulève quelques préoccupations chez les Inuits. Il reste exactement cinq mois avant le début de la mise en oeuvre complète du programme, et nous estimons qu'il y a encore de nombreuses difficultés à surmonter. À court terme, il semble que les ressources mises en place pour réaliser les objectifs de la transition sont inadéquates, et cela pourrait avoir de graves répercussions pour les petits détaillants et les consommateurs inuits. Par exemple, dans ma communauté de Kuujjuaq, au Nunavik, dans le Nord du Québec, les magasins indépendants locaux ont commencé à augmenter de 40 p. 100 le prix de certains articles comme les couches jetables et les légumes en conserve après que ces articles ont cessé d'être subventionnés au début d'octobre.

Une compréhension partielle des répercussions sociales et économiques du programme sur les détaillants indépendants pourrait, au bout du compte, avoir pour effet non pas d'accroître, mais de restreindre les choix qui s'offrent aux consommateurs inuits, lesquels n'ont pas la possibilité de faire connaître leur mécontentement à l'égard des prix pratiqués par un commerçant en allant faire leurs emplettes chez un autre commerçant. En outre, on semble nourrir de grandes attentes envers le conseil consultatif externe du programme, conseil constitués de bénévoles. On s'attend à ce qu'il effectue un suivi et prodigue des conseils en ce qui a trait à la satisfaction des consommateurs à l'égard du nouveau programme de subvention concernant les aliments. À ce moment-ci, nous ne savons toujours rien du processus d'enregistrement des détaillants, des taux de subvention des aliments adaptés aux besoins des communautés, des vérifications et des systèmes de traitement des réclamations administrés par un tiers et de la planification de la commercialisation et de la sensibilisation relatives au programme. Nous ne savons toujours rien de la manière dont le financement du programme sera accru de manière à répondre à la demande accrue découlant du fait que les populations visées sont en expansion rapide et que de plus en plus de gens connaîtront le programme.

Dans le reste du monde, on a pu constater que, dans le cadre d'activités de ce genre, l'absence de coordination a des effets néfastes sur les personnes en situation d'insécurité alimentaire grave, et, dans la région de l'Arctique, ces effets seront probablement exacerbés par les changements climatiques et les diverses crises mondiales des dernières années, à savoir la crise alimentaire, la crise du carburant et la crise financière. Nous encourageons le gouvernement du Canada à créer des mécanismes de collaboration entre le secteur public et le secteur privé de manière à ce que les Inuits ordinaires puissent collaborer à l'élaboration de solutions concrètes en matière de sécurité alimentaire et de nutrition.

De surcroît, les efforts déployés pour faire en sorte que le programme soit tenu de rendre des comptes doivent être liés directement aux efforts déployés en vue de cerner et d'évaluer les répercussions du programme sur la sécurité alimentaire et la situation nutritionnelle de ses utilisateurs. Nous avons besoin d'idées novatrices et de capacités accrues, surtout durant la période de transition. À titre d'exemple d'innovations, mentionnons la possibilité de bonifier le volet « aliments traditionnels » du programme afin d'appuyer les réseaux de partage constituant les systèmes alimentaires traditionnels inuits.

Enfin, j'aimerais vous rappeler que les Inuits sont les plus importants utilisateurs de ces programmes. Près des deux tiers des communautés admissibles sont constituées principalement d'Inuits. De plus, à peu près 90 p. 100 des fonds affectés au prédécesseur du programme Nutrition Nord Canada, le programme Aliments-poste, ont été dépensés dans les communautés inuites.

• (1555)

Ce sont les consommateurs inuits et les petits détaillants du Nord qui feront les frais de la crise de croissance du programme Nutrition Nord Canada. Par conséquent, la réalité socioéconomique des familles inuites en situation d'insécurité alimentaire doit occuper une place de premier plan dans nos réflexions et nos actes.

Merci beaucoup. Je serai heureuse de répondre à vos questions.

Le président: Merci beaucoup, madame Simon.

Nous constatons que Anne Kendrick, conseillère de direction principale, Inuit Tapiriit Kanatami, est également présente ici. Je suis heureux que vous soyez parmi nous.

Nous allons maintenant passer aux deux représentantes de la Régie régionale de la Santé et des Services sociaux Nunavik, à savoir Marie-Josée Gauthier et Elena Labranche.

Madame Labranche, c'est à vous de commencer, et nous verrons ensuite comment nous procéderons pour la suite des choses. Merci. Allez-y.

Mme Elena Labranche (représentante, Régie régionale de la Santé et des Services sociaux Nunavik): [Le témoin s'exprime en inuktitut.]

Merci beaucoup de nous permettre de nous adresser à vous pour vous faire part de nos préoccupations concernant le programme Aliments-poste.

Je m'appelle Elena Labranche. Je suis directrice adjointe du service de santé publique de l'ensemble de la région du Nunavik, dans le Nord du Québec. Je suis accompagnée de Marie-Josée Gauthier, seule nutritionniste de la région, laquelle compte 14 communautés, toutes éloignées.

Je vais vous présenter quelques faits touchant les problèmes que nous avons au Nunavik en ce qui a trait à la source des aliments.

D'après les plus récents résultats de recherche, le taux d'insécurité alimentaire s'élève à 24 p. 100. Le taux de pauvreté s'élève jusqu'à 30 p. 100, et jusqu'à 44 p. 100 des ménages vivent avec un budget qui ne leur permet de se procurer que le strict minimum. À peu près aucune possibilité d'emploi ne se présente dans la plupart des communautés. Les gens qui ont recours au régime d'aide sociale touchent le maximum des prestations auxquelles ils ont droit, mais ne touchent pas plus d'argent que les gens du Sud qui ont recours au même régime.

Le coût du panier d'épicerie est astronomique. En moyenne, le panier d'épicerie coûte 57 p. 100 plus cher au Nunavik qu'à Québec — le panier d'épicerie qui coûterait 200 \$ dans le Sud

revient à au moins 314 \$ au Nunavik. Nous avons très souvent recours aux aliments traditionnels, mais nous ne pouvons pas y recourir en tout temps en raison de la migration saisonnière des animaux qui, la plupart du temps, n'empruntent pas les même sentiers d'une année à l'autre. À la fin du printemps et à la fin de l'automne, lorsque nous ne pouvons plus chasser pour assurer notre subsistance, nous devons tous nous en remettre aux aliments du commerce.

À notre avis, la modification du programme Aliments-poste se fait trop rapidement. Comme la période de transition est trop courte, les résidents du Nord n'ont pas le temps de s'adapter aux changements, et les détaillants n'ont pas suffisamment de temps pour se préparer en vue du nouveau programme. Par exemple, nous n'avons pas eu de temps pour construire les entrepôts destinés à l'entreposage des denrées sèches. En outre, les gens n'ont pas suffisamment de place à la maison pour entreposer des aliments, si tant est qu'ils ont les moyens d'en acheter suffisamment pour constituer des stocks. D'ailleurs, le stockage ne fait pas partie de notre culture, l'excédent, nous le partageons avec les autres.

Nous n'avons pas eu le temps d'informer le public des modifications apportées au programme Aliments-poste. Nous constatons déjà une augmentation pouvant aller jusqu'à 40 p. 100 du prix de certains articles comme les aliments en conserve, les pâtes sèches et le riz. Il s'agit là de produits de première nécessité pour les familles nombreuses. Des 14 communautés du Nord, c'est à Kuujjuaq que les aliments sont les moins chers, mais il vous en coûterait néanmoins 7,88 \$ pour acheter deux de ces bouteilles.

Nous aimerions également savoir si un autre programme englobant ces articles essentiels sera mis en oeuvre.

Dans le cadre du programme Nutrition Nord Canada, Santé Canada nous versera du financement aux fins de l'éducation en matière de nutrition. Cela nous permettra de renforcer le travail que nous faisons déjà en matière de promotion de l'alimentation saine. Cependant, comme les prix montent en flèche, nous craignons que le public aura de la difficulté à se procurer des aliments. Quand les gens craignent de ne pas avoir suffisamment de nourriture à mettre sur la table, ce n'est pas exactement le moment idéal pour tenter de changer leurs habitudes alimentaires et de les orienter vers des choix plus sains.

Merci.

Nakurmiik.

● (1600)

Le président: Merci beaucoup, madame Labranche.

Accueillons maintenant Darius Elias, le dernier — mais certainement pas le moindre — des témoins que nous entendrons aujourd'hui. M. Elias est député à l'Assemblée législative du Yukon.

Je suis ravi que vous vous soyez présenté ici. Veuillez nous présenter votre exposé. Nous passerons ensuite à la période de questions.

M. Darius Elias (membre de l'Assemblée législative, Assemblée législative du Yukon): Merci beaucoup, monsieur le président.

Bon après-midi, mesdames et messieurs.

Je m'appelle Darius Elias. Je suis député à l'Assemblée législative du Yukon, et je représente la communauté d'Old Crow, accessible uniquement par voie aérienne. La communauté d'Old Crow est la seule du territoire à profiter du programme de subvention des aliments expédiés par la poste.

Je veux tout d'abord vous dire que la communauté que je représente vous est reconnaissante du programme fédéral de subventions concernant les aliments, investissement extrêmement significatif aux yeux de mes mandants.

Mon exposé d'aujourd'hui aura pour thème un message unanime que souhaitent transmettre mes mandants, la communauté d'Old Crow, le chef et le conseil de la Première nation de Vuntut Gwitchin et les 17 députés de l'Assemblée législative du Yukon.

L'un des objectifs du programme Nutrition Nord Canada est de faire en sorte que les aliments sains deviennent plus accessibles et plus abordables dans les communautés. Cet objectif ne sera pas réalisé à Old Crow si le programme qui sera mis en oeuvre le 1^{er} avril 2011 constitue exclusivement un programme de subventions au commerce de détail. Je suis ici pour vous demander que, à compter du 1er avril 2011, la communauté que je représente soit visée par une exemption du programme Nutrition Nord Canada, programme de subventions des aliments. Je vous demande de procurer de la souplesse au programme et de ne pas supprimer la subvention à l'expédition et au transport personnalisés de denrées périssables nutritives, d'articles non alimentaires, de denrées non périssables et d'articles non alimentaires essentiels. Le transport de ces marchandises depuis Whitehorse — la capitale du Yukon — à Old Crow est assuré par Air North, transporteur aérien du Yukon. Je vous demande également de conserver une subvention au transport administrée par Air North, et de veiller à ce que Postes Canada n'agisse plus comme intermédiaire entre le ministère et le transporteur, de façon à ce que ce dernier rende des comptes directement à Affaires indiennes et du Nord Canada.

Cette requête présuppose que les membres de nos communautés aient la capacité d'acheter des aliments abordables et sains de la provenance de leur choix, et de transmettre leurs commandes à Air North, lequel constitue l'unique service de transport — et le plus direct — permettant aux familles d'Old Crow d'obtenir des aliments sains.

Nous estimons que cette solution axée sur la communauté représente le moyen le plus sûr de réaliser les objectifs du programme Nutrition Nord Canada. Je souhaite que le message unanime du Territoire du Yukon que je vous transmets aujourd'hui suffira à justifier une modification du mandat du programme et l'établissement d'une exemption pour notre communauté, et vous convaincra de veiller à ce que le programme Nutrition Nord Canada devienne plus souple afin que ses objectifs soient réalisés et que la communauté arctique d'Old Crow, au Yukon, demeure forte, dynamique et saine.

Nous sommes conscients du fait que nous avons besoin du meilleur investissement possible, et nous croyons que le Yukon dispose déjà d'un système efficace, qui pourrait le devenir davantage moyennant quelques mises au point. Mes mandants se demandent quel problème AINC tente de régler au Yukon. Mes mandants considèrent qu'une telle réorganisation du programme d'expédition d'aliments par la poste est excessive et inutile.

S'il est mis en oeuvre tel quel, le programme Nutrition Nord Canada pourrait avoir des répercussions négatives sur la santé physique et financière de nos familles, et sur les mères de famille monoparentale et les aînés touchant un revenu fixe. Cela est inacceptable. Les membres de notre communauté estiment que le programme Nutrition Nord Canada représente un recul qui risque de leur causer du tort.

Pour terminer, je vais vous donner quelques exemples de prix d'aliments à Old Crow et à Whitehorse. À Old Crow, les aliments

sont subventionnés. Au magasin Northern, appartenant à la North West Company dont le centre de distribution est situé à Winnipeg, au Manitoba, une miche de pain de marque Wonder coûtait, samedi dernier, 6,19 \$ à Old Crow, et 2,97 \$ à Whitehorse. À Old Crow, il en coûtait 9,59 \$ pour se procurer deux litres de lait, et à Whitehorse, 2,98 \$. Le prix d'une douzaine d'oeufs était de 6,19 \$ à Old Crow, et de 2,98 \$ à Whitehorse. À Old Crow, un sac de cinq livres de pommes McIntosh — c'est-à-dire 10 ou 11 pommes — coûtait 11,59 \$, et à Whitehorse, 4,49 \$.

Je vous remercie de m'avoir donné l'occasion de vous présenter un exposé aujourd'hui. *Mahsi Cho*.

Je suis prêt à répondre, au nom de mes mandants, à toutes les questions que vous me poserez. Merci.

• (1605)

Le président: Merci beaucoup, monsieur Elias. Je remercie tous les témoins de nous avoir présenté leur exposé et d'avoir respecté la limite de temps qui leur était imposée. Vous avez fait un travail formidable.

Nous allons maintenant passer aux questions des membres du comité. Nous allons commencer par un tour de sept minutes. M. Bagnell, du Parti libéral, sera le premier à prendre la parole.

Allez-y, monsieur Bagnell.

L'hon. Larry Bagnell (Yukon, Lib.): [Le membre du comité s'exprime en inuktitut.]

Je suis ravi que vous soyez tous ici. À titre de critique pour ce qui est des questions liées à l'Arctique, je tente de faire campagne en faveur des idées que vous présentez lorsque vous me le demandez. Je suis heureux que Darius ait pu se présenter ici — comme vous pouvez le voir sur la carte, sa communauté est celle qui est la plus éloignée d'Ottawa —, et que le comité l'ait invité à le faire. Comme tout le monde le sait — ou, à tout le moins, comme Darius et les membres du comité le savent —, je dénonce depuis plus d'un an les modifications pitoyables qui ont été apportées au programme dont il est question.

Darius, vous avez demandé, entre autres, qu'une attention toute particulière soit accordée à la résolution unanime adoptée à l'unanimité par tous les partis de votre Assemblée législative, le chef et le conseil.

Je suis scandalisé par ce que nous ont appris les témoins que nous avons entendus aujourd'hui. On met fin à l'aide qui était fournie aux gens, certains articles ne sont pas admissibles, des produits de première nécessité sont supprimés de la liste des produits admissibles et certaines communautés ne sont pas admissibles au programme. Comme les prix montent en flèche, il est impossible de savoir si les détaillants font profiter les consommateurs des subventions qu'ils reçoivent. Quelques-unes de ces préoccupations qui ont été soulevées aujourd'hui sont scandaleuses même pour moi qui dénonce depuis un certain temps déjà des modifications qui me semblent nuisibles.

Darius, j'aimerais vous poser des questions à deux sujets. La justification du ministère semble quelque peu étrange lorsqu'on l'applique à votre communauté. En fait, je ne comprends pas comment fonctionnent quelques-uns des moyens de transport plus complexes. Dans le document que j'ai sous la main, le porte-parole d'AINC justifie le choix de recourir à une subvention directe en indiquant que cela permettra de « simplifier la chaîne d'approvisionnement et de réduire la manutention des aliments frais ».

Eh bien, les gens se rendent à l'épicerie à Whitehorse, ils achètent les produits dont ils ont besoin et les apportent chez Air North, qui les transporte par avion jusque dans leur communauté. Lorsque l'avion atterrit, les gens reprennent leur nourriture et la rapportent à la maison. Cela est assez court. À présent, les gens devront commander leur nourriture à un détaillant, le convaincre de trier en catégories les divers produits commandés, de les expédier du grossiste au transporteur aérien et de négocier un prix pour le transport. Certains détaillants ont déjà refusé de faire cela. De toute évidence, les marchandises pourraient traîner pendant très longtemps dans le magasin. Cette solution ne permet pas d'économiser du temps.

Dans un autre document, paru tout juste la semaine dernière, le ministère présente une nouvelle justification selon laquelle l'absence de surveillance en ce qui a trait aux types de biens expédiés comporte deux risques. Il n'y a aucune surveillance. Le ministère laisse entendre qu'il a dû modifier le programme parce qu'il n'y avait aucune surveillance. Eh bien, il se trouve que, la fin de semaine dernière, j'ai pris un avion d'Air North pour aller chercher quelque chose d'autre, et puis j'ai vu le guide alimentaire. Il s'agit d'une liste très complexe énonçant exactement ce qu'il est permis et ce qu'il est interdit de faire transporter dans l'avion. Ainsi, la justification fournie par le ministère est fausse.

D'après le ministère, si tout le monde se rendait à l'extérieur et rapportait chaque fois des biens par avion, ce qui susciterait une subvention au transport, cela risquerait de déstabiliser les détaillants locaux. Eh bien, d'après la justification fournie par le ministère, le programme devait accroître la concurrence au sein du secteur du commerce du détail, ce qui aurait pour effet de maintenir de bas prix dont profiteraient les gens du Nord. Le ministère contredit ainsi sa propre justification. Si tout le monde se rendait à l'extérieur... Cellelà, les Inuits doivent la trouver bien drôle. On laisse entendre que les gens vont simplement payer plusieurs milliers de dollars chaque fois pour aller faire leur épicerie à l'extérieur de leur communauté du Nord, et que cela ne coûtera que quelques cents au ministère.

En outre, Darius, j'ai entendu dire que le caribou ne s'était pas rendu jusqu'au village cette année. Il s'agit normalement de votre source principale de nourriture, et cela ne fait qu'exacerber les problèmes que présente le programme dont nous parlons.

● (1610)

M. Darius Elias: Tout à fait, cela multiplie par dix l'ampleur du problème. Oui.

Votre question contenait beaucoup de renseignements.

Voici comment les choses se passent au Yukon. Les résidents de la communauté d'Old Crow téléphonent aux membres de leur famille vivant dans la capitale, à Whitehorse, ou alors ils s'y rendent euxmêmes. Nos aliments ne proviennent pas de Yellowknife. Nos aliments ne proviennent pas de Jawson City, d'Edmonton ou de Vancouver. Les aliments sains que nous mettons sur notre table proviennent de Whitehorse.

Au cours du dernier mois, j'ai reçu plusieurs appels téléphoniques de gens qui me demandaient de faire des courses pour des particuliers. Cela signifie que je dois aller chercher les biens, les apporter chez Air North et veiller à ce qu'ils soient chargés dans l'avion. Le Yukon dispose d'un système efficace. Nous voulons que les choses demeurent le plus possible comme elles étaient. Le fait de retirer Postes Canada de ce processus est une bonne idée.

Larry, vous avez posé une question concernant l'accès de la communauté à des fruits et des légumes. De façon générale, il s'agit à présent d'un type d'article que les gens emportent eux-mêmes en cabine, surtout les gens qui voyagent de Whitehorse à Old Crow. À

peu près tous mes mandants remplissent le bagage de cabine qu'ils ont droit d'emporter gratuitement de fruits — des pommes, des bananes, des pamplemousses, des oranges, peu importe. C'est comme ça que les choses se passent aujourd'hui. Les gens ont la garde et la responsabilité des biens qu'ils apportent avec eux.

Supposons que 20 magasins de Whitehorse demandent la subvention au commerce de détail. Pourquoi le ministère des Affaires indiennes voudrait-il s'encombrer de 20 structures de responsabilisation et de reddition de comptes, alors qu'il pourrait n'y en avoir qu'une seule, celle d'Air North, le seul transporteur faisant la navette entre Whitehorse et Old Crow?

Le président: Pourriez-vous essayer de ralentir un peu votre débit, monsieur Elias, pour le bénéfice des interprètes? Merci.

M. Darius Elias: D'accord.

Pour revenir à ce qui a été dit à propos du caribou, c'est la deuxième fois en cinq ans qu'il ne traverse pas la communauté d'Old Crow durant sa migration au moment où il a l'habitude de le faire. Pour ce qui est de la sécurité alimentaire, mentionnons que 80 p. 100 de la nourriture consommée par les gens de ma communauté provient de la harde de caribou de la Porcupine. Sans eux, notre communauté ne peut pas s'alimenter sainement, point final. Ainsi, l'accès à des denrées périssables nutritives est une question qui touche mes mandants au quotidien. Le fait que les caribous ne franchissent pas notre communauté ne fait qu'aggraver la situation.

Le président: Il vous reste à peu près une minute et quinze secondes, monsieur Bagnell.

L'hon. Larry Bagnell: D'accord.

Quelqu'un a soulevé un point intéressant auquel je n'avais pas songé auparavant dans le cadre de mes autres critiques du programme. Ainsi, il a été mentionné que le programme aura pour effet que les détaillants devront se doter d'énormes entrepôts pour y garder toutes ces marchandises supplémentaires, car dans certaines communautés inuites du Nord, il n'y a aucune expédition. On ne peut s'y rendre qu'une fois par année. Il faudra se doter d'énormes entrepôts, et bien sûr, les coûts que doivent assumer à cette fin les détaillants du Nord sont beaucoup plus élevés que dans le Sud. Les gens devront donc payer pour cela. Quelqu'un a-t-il des observations à formuler là-dessus?

Je vais en profiter pour glisser une autre question. Pour l'Ontario... les huit communautés qui ne sont pas admissibles sont celles du Manitoba qui ont été exclues. Est-ce que l'une ou l'autre de ces communautés est située dans le Nord, dans les régions accessibles uniquement par avion? Il est difficile de croire qu'un programme qui supprime des gens de la liste d'admissibilité aidera les gens.

• (1615)

Le président: Nous avons le temps pour une courte réponse. Quelqu'un veut-il répondre à la question? Allez-y.

Mme Bernadette deGonzague: Oui, en ce qui concerne l'Ontario, où se trouvent au moins 32 communautés, seulement 8 de ces communautés sont éloignées ou ne sont accessibles que par voie aérienne. Seulement huit de ces communautés sont admissibles au nouveau programme. Comme l'utilisation du programme d'expédition d'aliments par la poste est assujettie à l'admissibilité au nouveau programme, nous ne savons pas pourquoi certaines communautés n'avaient pas recours au programme d'expédition d'aliments par la poste, et nous savons que beaucoup de communautés ne connaissaient même pas l'existence de ce programme. À cet égard, la communication est un élément essentiel.

Le président: D'accord. Merci beaucoup.

Allez-y, madame Simon, répondez brièvement.

Mme Mary Simon: Monsieur Bagnell, je veux simplement reprendre à mon compte ce que mon collègue du Yukon a dit à propos de la disponibilité des aliments traditionnels. Cela vaut également pour d'autres régions du Nord. Par exemple, au Nunavik, dans le Nord du Québec, où nous vivons, il n'y a aucun caribou cette année. De fait, les gens doivent se rendre par avion dans une autre région pour chasser le caribou — il en coûte donc plus cher pour obtenir la viande dont nous avons besoin durant l'hiver. Le fait que nous ne pouvons pas toujours nous en remettre aux animaux qui migrent doit être pris en considération lorsqu'on discute de ces questions.

Par ailleurs, en ce qui concerne les aires d'entreposage, les grandes entreprises comme les magasins Northern peuvent organiser leurs activités plus à l'avance et prévoir le transport par bateau — lequel se fait une fois par année, durant l'été —, mais les petits détaillants du secteur privé ne peuvent pas fonctionner de cette façon puisqu'ils ne disposent pas des installations ou des aires d'entreposage nécessaires pour stocker des marchandises. C'est ce qui s'est produit à Kuujjuaq, par exemple, au début du programme Aliments-poste. Soudainement, des affiches étaient placardées un peu partout dans le magasin pour annoncer que le prix de tel ou tel articles avait été augmenté de 40 p. 100 parce qu'il n'était plus visé par le programme. Les gens ne savaient plus du tout où donner de la tête.

Le président: Le temps dont vous disposiez est largement dépassé. Je crois que nous allons en rester là.

Madame Simon, merci beaucoup.

[Français]

Monsieur Lévesque, vous avez la parole pour sept minutes.

M. Yvon Lévesque (Abitibi—Baie-James—Nunavik—Eeyou, BQ): Merci, monsieur le président.

J'en profite pour remercier mon collègue qui, habituellement, est le premier à poser des questions. Cette fois-ci, étant donné que je m'intéresse de très près au problème que nous vivons actuellement, il me laisse le premier droit de parole.

Je vais vous souhaiter la bienvenue.

Je suis heureux de vous voir ici présents. Quoique je comprenne la volonté de vouloir entendre tous les témoins possibles, il me semble qu'encore une fois aujourd'hui, cela fait beaucoup de témoins en même temps, et j'ai peur que nous ne soyons pas capables d'aller au fond des choses.

C'est un programme extrêmement important pas seulement pour les Inuits, mais pour toutes les personnes travaillant avec les Inuits dans le Nord. Ils vivent tous ce problème.

J'aimerais faire un petit retour sur le programme actuel Alimentsposte. On sait que, pour diminuer les coûts, le transport des aliments périssables est fait le plus loin possible par la route. Le but est d'amoindrir les coûts parce que le transport par avion coûte très cher.

Jusqu'à maintenant, Postes Canada demandait des soumissions aux transporteurs, pour effectuer la livraison à partir de l'endroit le plus rapproché des territoires. Tous les transporteurs pouvaient soumissionner le contrat. En tenant compte de tous les critères de faisabilité, Postes Canada choisissait un transporteur et surveillait l'application du programme.

À présent, on veut investir 45 millions de dollars sur deux ans pour établir un nouveau programme. Au lieu de subventionner le transport au kilo des aliments périssables, on va subventionner les détaillants — généralement les plus gros détaillants —, et ce sont eux qui devront demander des soumissions à différents transporteurs. Il y a donc une perte de pouvoir de négociation.

C'est bien beau de dire que les denrées non périssables seront exclues du transport pour diminuer les coûts de l'ensemble du programme, mais on n'a pas les moyens, dans les communautés, d'engranger les aliments non périssables. Aussi non périssables qu'ils soient, il faut les conserver dans les communautés pendant un minimum de huit mois.

Je me demande si 45 millions de dollars sont suffisants pour permettre, pas au détaillant ni au grossiste mais à la communauté, de construire un entrepôt pour l'ensemble des commerces sur son territoire.

En enlevant les aliments non périssables de la liste, ne pourrait-on pas financer le programme à telle hauteur qu'on diminuerait réellement les coûts, en vérifiant au départ le prix de détail réel par rapport au coût de transport? À ce moment-là, je crois qu'on aurait un meilleur contrôle sur les prix dans les communautés, quoiqu'on puisse demander une surveillance, comme on le fait avec Nutrition Nord actuellement.

Je pose une question à chacun de vous.

Est-il possible d'entrevoir d'autres moyens de transport que l'avion, qui seraient moins coûteux pour chacune de vos communautés, en prenant en considération la qualité de la nourriture qui est livrée et son prix — car le prix a de l'importance pour les communautés —, pour pouvoir faire concurrence au *fast food*, par exemple?

Je vous laisse la parole.

● (1620)

 $[\mathit{Traduction}]$

Le président: Nous allons faire un tour de table. Nous allons commencer par Mme Labranche. Chaque témoin dispose de 30 ou 40 secondes environ, si nous ne dépassons pas le temps prévu pour cette réponse. Je vous demande donc de répondre brièvement à la question de M. Lévesque.

Mme Marie-Josée Gauthier (représentante, Régie régionale de la Santé et des Services sociaux Nunavik): Pourriez-vous répéter la dernière question?

[Français]

Le président: Pourriez-vous poser de nouveau votre question, monsieur?

Mme Marie-Josée Gauthier: Vous voulez savoir s'il y a d'autres moyens de transport à envisager...

M. Yvon Lévesque: ...qui seraient moins coûteux.

Mme Marie-Josée Gauthier: ... pour les produits périssables.

M. Yvon Lévesque: Pour les produits périssables, en tenant compte à la fois de la qualité et du prix.

Mme Marie-Josée Gauthier: En ce qui concerne les produits périssables, je ne vois pas d'autres moyens de transport que l'avion. Selon moi, il n'y en a pas.

[Traduction]

Le président: Nous allons passer à Mme Simon ou à Mme Kendrick.

Mme Mary Simon: Pour ce qui est des communautés inuites, il n'y a aucune autre façon de faire venir des denrées périssables, car un bateau met des jours à se rendre dans l'Arctique. Il n'y a vraiment aucun autre moyen de transport que l'avion pour faire venir des denrées périssables. C'est certainement là qu'interviennent les coûts élevés.

Il doit exister une façon de s'assurer que les détaillants disposent de tous les moyens nécessaires pour obtenir de bons fruits et légumes frais qui ne se gâtent pas et qui coûtent moins cher. On pourrait se trouver dans une situation où des détaillants achètent des aliments qui coûtent moins cher, mais qui ne sont pas frais, et qui sont distribués dans la communauté. Ce n'est pas ce que nous voulons. Nous voulons des fruits et légumes frais. Le système de vente au détail doit fonctionner.

• (1625)

Le président: D'accord.

Monsieur Jock.

M. Richard Jock: À mon avis, si l'on insiste sur le fait que les communautés doivent participer au programme — elles doivent surtout participer à la conception de mesures de transition appropriées, et avoir davantage leur mot à dire pour ce qui est de la conception du programme —, c'est notamment parce que cela nous permettra de nous assurer que nous retirons le plus grand nombre d'avantages possible, que ce soit en cherchant de nouveaux mécanismes d'expédition ou en envisageant des façons de faire en sorte que le programme a des répercussions, dans la mesure où il se traduit par des réductions de prix.

[Français]

M. Yvon Lévesque: Excusez-moi, monsieur Jock, mais pourriezvous vous concentrer sur la question que j'ai posée? Connaissezvous un moyen de transport qui serait moins dispendieux, plus rentable, et qui assurerait la qualité de la nourriture dans les collectivités?

[Traduction]

M. Richard Jock: En ce qui concerne la question de savoir si les compagnies aériennes ou...

[Français]

Le président: La traduction ne fonctionne pas. Veuillez répéter votre question, monsieur Lévesque.

M. Yvon Lévesque: Y a-t-il un autre moyen que l'avion pour transporter à moindre coût de la nourriture dont la qualité est encore bonne une fois que la destination est atteinte? Ici, je parle toujours du point le plus rapproché des collectivités.

[Traduction]

M. Richard Jock: J'avancerais que, de façon générale, le transport aérien représente le moyen le plus efficace, mais à certains moments de l'année, les routes nordiques et les routes de glace sont praticables et peuvent également être utiles pour les communautés du Nord. Cependant, la période durant laquelle ces routes du Nord peuvent être utilisées aux fins du transport routier est en train de diminuer.

Le président: D'accord. Nous sommes près de la fin. Nous avons deux autres témoins...

Mme Mary Simon: Cela ne s'applique pas aux routes de l'Est de l'Arctique, où il n'y a pas de routes de glace. Le transport des marchandises ne peut se faire que par voie aérienne.

Le président: D'accord, merci, madame Simon.

Chef Dumas, veuillez répondre très brièvement. Nous entendrons ensuite Mme deGonzague.

Allez-y, chef.

Le chef Arlen Dumas: Merci beaucoup.

Je crois que tout est possible. Je crois que ce qui est crucial, c'est essentiellement d'établir d'abord le dialogue avec les communautés, et peut-être de trouver ainsi d'autres façons créatives de composer avec le problème, mais ce qui est fondamental, c'est de discuter du problème avec les communautés. Par exemple, la nation crie Mathias Colomb a la chance de posséder sa propre compagnie aérienne. À titre de chef, je suis intéressé à offrir le meilleur service aux membres de notre communauté; par conséquent, au moment de conclure une entente avec qui que ce soit aux fins de l'obtention d'un service de ce genre, je m'assurerais d'obtenir le prix le plus avantageux possible pour les aliments destinés aux membres de ma communauté.

En ce qui concerne la North West Company, je suppose qu'il s'agit là de l'une des questions qui posent problème. Comment allons-nous nous y prendre pour exercer un contrôle et une surveillance sur ses activités, comment allons-nous nous y prendre pour faire toutes ces choses? Je peux vous garantir que, dans un premier temps, l'entreprise offrira des prix avantageux. Cependant, elle fait crédit aux membres de la communauté, aux membres de notre nation, mais à un taux d'intérêt de 28 p. 100. Ainsi, elle vendra les provisions à tel ou tel prix fixé, mais récupérera ces coûts. Comment surveiller cela?

Le président: Malheureusement, nous allons devoir en rester là. Nous avons largement dépassé le temps prévu.

Le chef Arlen Dumas: Monsieur le président, j'aurais seulement une autre...

Le président: Oui, je comprends, chef. D'accord, vous avez 10 secondes. Pouvez-vous nous dire ce que vous avez à dire en 10 secondes?

Le chef Arlen Dumas: Oui, tout à fait, dix secondes.

Monsieur, j'imagine qu'il y a une autre chose à prendre en considération, à savoir la subvention au transport des marchandises, et puis les coûts liés aux problèmes de santé de longue durée, par exemple l'insuffisance rénale, et toutes les choses de ce genre. Par conséquent, nous devons procéder à une analyse de rentabilisation, et cela représente un énorme problème.

Merci.

[Français]

Le président: Merci, chef Dumas.

Merci, monsieur Lévesque.

Madame Crowder, vous disposez de sept minutes.

Mme Jean Crowder (Nanaimo—Cowichan, NPD): Merci.

[Traduction]

Tout d'abord, je tiens à remercier tous les témoins de s'être présentés ici.

Je crois que ce que nous entendons aujourd'hui est perturbant à tous les égards. J'étais tout juste en train de dresser une liste de tous les sujets qui ont été abordés — ma liste n'est pas complète, mais on a notamment évoqué l'absence de processus communautaire, des préoccupations concernant le contrôle des prix, la prise de décisions adaptée à la culture, les problèmes d'entreposage, des préoccupations à propos du conseil consultatif, des préoccupations touchant l'incapacité d'accéder régulièrement à des aliments traditionnels et des questions touchant l'emballage et l'étiquetage commercial. La liste est très longue.

Je n'ai que sept minutes, comme vous le savez, et je vais donc poser mes deux questions. J'aimerais en adresser une au chef Dumas, et une autre à Mme Simon.

Chef Dumas, d'après l'exposé du grand chef Evans, je crois comprendre que votre communauté est l'une de celles qui seront exclues du processus. Pouvez-vous nous en dire un peu plus long à propos du processus qui a mené à votre exclusion du programme, ou de la manière dont votre communauté y participait au moment d'être rayée de la liste?

● (1630)

Le chef Arlen Dumas: Je suppose que l'on peut dire que cette décision a été prise unilatéralement. Nous n'avons pas été consultés et on ne nous a pas demandé de formuler des commentaires.

En fait, ma communauté, la nation crie Mathias Colomb, aussi appelée Pukatawagan, est dotée d'une liaison ferroviaire, mais quelques-unes des communautés avoisinantes situées plus loin dans les terres ne sont pas desservies par une ligne ferroviaire — elles ne sont accessibles que par voie aérienne.

Mme Jean Crowder: Aidez-moi à comprendre ce que vous venez de dire. La décision a été prise de façon unilatérale — personne ne s'est rendu dans votre communauté pour discuter avec vous de la manière dont votre population serait approvisionnée en nourriture.

Chef Arlen Dumas: C'est exact.

Mme Jean Crowder: Il n'y a eu aucun dialogue...

Chef Arlen Dumas: Non.

Mme Jean Crowder: ... aucune discussion quant à la façon dont vous alliez subvenir aux besoins de votre communauté en matière de nutrition?

Le chef Arlen Dumas: Non, aucune discussion. En réalité, on ne nous a jamais informés du fait que le programme d'expédition des aliments par la poste allait faire l'objet de soumissions, si tant que ce soit le cas.

Mme Jean Crowder: À votre connaissance, existe-t-il un quelconque processus d'appel? Votre communauté dispose-t-elle d'un quelconque moyen de faire savoir qu'elle ne veut pas être exclue de la liste des communautés admissibles?

Le chef Arlen Dumas: J'espérais que nous allions être en mesure de répondre à ces questions ici même, aujourd'hui, et que nous allions établir une certaine forme de dialogue de manière à ce que nous puissions répondre à ces questions et régler ces problèmes.

Mme Jean Crowder: Comment votre communauté a-t-elle été avisée du fait qu'elle était exclue?

Le chef Arlen Dumas: Notre communauté n'a pas été avisée.

Mme Jean Crowder: Elle n'a pas été avisée?

Chef Arlen Dumas: Non.

Mme Jean Crowder: Ainsi, on a mis fin à la subvention comme ça, de but en blanc.

Le chef Arlen Dumas: C'est exact.

Mme Jean Crowder: Quelle façon horrible de prendre une décision. Je suis désolée — je réfléchissais à voix haute.

Madame Simon, j'ai eu l'immense privilège de me rendre dans plusieurs communautés du Nord, et en tant que résidente du Sud—je viens de l'île de Vancouver, et bien sûr, cette région n'est pas visée par le programme, et d'ailleurs n'a pas à l'être—, j'ai été scandalisée par le prix des marchandises. Nous avons pris des photos d'étiquettes de prix de manière à ce que nous puissions montrer et dire aux gens du Sud à quoi ressemble la réalité des gens du Nord.

À votre avis, quels étaient les problèmes du programme Alimentsposte? Quels problèmes sont à l'origine de ce changement radical?

Mme Mary Simon: Entre autres, les gens nous ont dit que le programme n'était pas assez transparent. Bon nombre de personnes n'étaient pas informées de ce qui était subventionné et de ce qui ne l'était pas. Les consommateurs n'étaient pas suffisamment renseignés en ce qui a trait à la façon dont le programme Aliments-poste profitait aux gens de la communauté, ou aux bénéfices qu'en retiraient, par exemple, Postes Canada et les autres responsables du programme.

En l'absence d'une telle transparence, les gens ne pouvaient pas vraiment savoir dans quelle mesure les prix qui leur étaient facturés leur permettaient de réaliser des économies. Toutefois, soudainement, comme vous pouvez le constater, on a décidé, de façon arbitraire, selon moi, de rayer certains articles de la liste, avant même que le programme ne débute véritablement. Par exemple, le thé est sur la liste, mais le café n'y est pas, et il y a beaucoup de consommateurs de café dans le Nord. Les couches jetables ne figurent plus sur la liste.

Mme Jean Crowder: Je suis désolée de vous interrompre — permettez-moi de vous poser une question. Le thé est sur la liste, mais le café n'y est pas; les couches jetables ne figurent pas sur la liste...

Mme Mary Simon: Cela vaut pour l'un des magasins de détail du Nunavik.

Mme Jean Crowder: Vos communautés ont-elles participé à un processus de consultation touchant les articles qui figureraient sur la liste et ceux qui n'y figureraient pas?

Mme Mary Simon: Non. Un jour, on...

Mme Jean Crowder: Est-ce que quiconque s'est adressé aux femmes, qui sont les principales fournisseuses de soins aux enfants?

Mme Mary Simon: Non. Du jour au lendemain, le magasin a été placardé d'affiches indiquant que tel ou tel article coûtait non plus 20 \$, mais 40 \$ puisqu'il n'était plus visé par la subvention. Des panneaux du genre ont été affichés.

Mme Jean Crowder: Combien de temps me reste-t-il?

Le président: Trois minutes ou trois minutes et demie.

Mme Jean Crowder: Bien.

Madame Simon, je veux de nouveau vous poser une question — qui s'adresse également aux autres témoins — à propos des éléments traditionnels. Je ne me rappelle plus qui a dit cela, mais d'après ce que j'ai cru comprendre, les aliments traditionnels seront admissibles à la subvention s'ils sont emballés commercialement. J'aimerais que vous m'indiquiez le nombre de communautés qui disposent d'installations leur permettant d'emballer commercialement des aliments traditionnels.

Mme Mary Simon: Il n'y en a probablement aucune.

Mme Jean Crowder: Par conséquent, on a pour ainsi dire écarté toute discussion sur la possibilité de subventionner les aliments traditionnels, lesquels représentent, comme nous le savons, une part très importante de la nutrition...

Mme Mary Simon: Oui, et j'estime que cela illustre vraiment à quel point les besoins sont différents.

Je ne sais pas ce que les gens font à Old Crow, mais à Kuujjuaq, certaines personnes — en fait, les membres de ma famille — prennent l'avion pour se rendre à un endroit où il y a du caribou et chasser cet animal. Ensuite, nous plaçons nous-mêmes les bêtes dans des conteneurs — Air Inuit nous a aimablement offert une subvention — si je ne m'abuse, elle s'élève à 88 ¢ le kilo — pour les aliments traditionnels que nous empaquetons nous-mêmes et que nous amenons nous-mêmes jusqu'à l'avion.

Ainsi, nous tentons de diverses façons de nous procurer nos aliments traditionnels, mais cela n'a rien à voir avec le programme. Nous tentons de trouver des solutions par nous-mêmes, même si la question de savoir comment ces choses fonctionneront pour les gens de la communauté devrait constituer une question de politique et faire l'objet de discussion. À peu près personne ne peut prendre l'avion et se rendre dans une autre communauté pour chasser le caribou. Ces gens n'auront donc pas de caribou pour l'hiver.

(1635)

Mme Jean Crowder: Quiconque s'est déjà rendu dans le Nord sait qu'il en coûte très cher pour se rendre là-bas, ou dans n'importe quelle communauté accessible par voie aérienne.

Voulez-vous ajouter brièvement quelque chose?

Mme Bernadette deGonzague: Je voulais simplement rappeler que cette façon de faire, selon laquelle les gens tentent de trouver des solutions par eux-mêmes, serait beaucoup plus efficiente si des politiques étaient mises en place pour contribuer à la mise en commun des aliments traditionnels.

Il y a 133 communautés en Ontario, au moins la moitié de ces communautés sont situées dans le Nord, et il en coûte 7 000 \$ pour se rendre à Fort Severn par avion. Nous devons donc tenir une discussion sur la mise en commun d'aliments traditionnels, car cela est un aspect important.

Mme Jean Crowder: Monsieur Elias, j'ai lu le discours que vous avez présenté devant l'Assemblée législative du Yukon à propos de la motion que vous avez présentée. Il nous arrive parfois de lire des documents de ce genre, vous savez.

Je crois comprendre que vous demandez que le programme actuel demeure en place, moyennant peut-être quelques mises au point mineures — je sais que vous avez affirmé que vous vouliez que Postes Canada ne fasse plus partie du décor. Ainsi, pour l'essentiel, le programme tel qu'il existait fonctionnait bien pour vos mandants.

M. Darius Elias: Pour l'essentiel, oui, il fonctionnait. Au fil des ans, nous avons peaufiné le système — au départ, l'administration du programme se déroulait entièrement dans le hangar d'Air North. Les excellents employés de cette compagnie aérienne classaient les articles par catégorie, les plaçaient dans des boîtes et les expédiaient à Old Crow. Si les articles n'étaient pas visés par le programme de subvention, les employés les empaquetaient et les expédiaient comme toute autre marchandise, et Air North facturait un prix quelconque. Ce système fonctionnait très bien.

En ce qui a trait au fait, pour les responsables du programme Nutrition Nord Canada, de se rendre dans la capitale — je prendrai Whitehorse comme exemple — pour chercher à savoir qui souhaite participer au programme... Si deux des principaux magasins —

Superstore, Loblaws ou un magasin spécialisé qui n'est exploité que six mois par année, par exemple le kiosque de fruits où sont vendus des fruits provenant de la région de l'Okanagan — ne s'inscrivent pas au programme, nous ne sommes pas admissibles à la subvention. Cela enlève des possibilités à mes mandants et restreint les choix qui s'offrent à eux, et cela est inadmissible.

Je répète donc que notre requête sous-entend l'accès à des aliments abordables, et que si cela se concrétise, l'objectif du programme sera atteint.

Le président: Ça ira pour cette question. Merci, madame Crowder.

Nous allons maintenant passer à Mme Glover, pour sept minutes et un peu plus, comme le veut la tendance. Nous verrons à ce que tout le monde dispose d'un temps équivalent.

Mme Shelly Glover (Saint-Boniface, PCC): Merci.

Je veux prendre quelques instants pour remercier tous les témoins de s'être présentés ici, car le sujet dont nous parlons aujourd'hui est très important. Comme M. Elias vient tout juste de le dire, ce dont il retourne, c'est essentiellement de nous assurer que les gens qui vivent dans des régions éloignées aient accès aux aliments abordables et nutritifs dont ils ont absolument besoin.

Comme on a pu l'entendre, toutes les personnes ici présentes ont félicité le gouvernement d'avoir tenté d'aborder cette problématique sous un tel angle, et de prendre les moyens nécessaires pour réaliser cet objectif. Nous en sommes encore à plusieurs mois de la mise en oeuvre du programme. Nous disposons toujours d'un comité consultatif, dont les gens du Nord se serviront pour faire entendre leur voix afin de s'assurer que nous faisons les choses comme il faut. Ainsi, je me réjouis de la contribution que vous avez apportée aujourd'hui.

Cependant, j'ai entendu un certain nombre d'assertions qui étaient tout simplement erronées ou fausses, et il me semble évident que des renseignements supplémentaires doivent être échangés. J'encouragerais tous les témoins... en consultant le site Web, on peut deviner exactement comment certaines de ces choses vont se passer. Par exemple, les denrées périssables comme les pommes ne se retrouveront jamais sur un bateau, où elles pourriraient. Les aliments qui seront subventionnés seront les denrées périssables, et elles seront expédiées par voie aérienne. Les commentaires que j'entends aujourd'hui me portent à croire que nous devons mener d'autres activités d'éducation concernant le programme Nutrition Nord Canada, et c'est ce que nous avons l'intention de faire d'ici l'entrée en vigueur du programme, dans plusieurs mois.

Nous allons également veiller à ce que ces activités d'éducation soient offertes aux communautés par Santé Canada. J'ai été très heureuse d'entendre quelques personnes ici présentes évoquer la nécessité de diffuser des brochures et d'éduquer les gens, particulièrement ceux qui sont touchés par bon nombre de maladies répandues chez les Autochtones, par exemple, le diabète. Le diabète représente un problème énorme, et je suis certaine que le gouvernement du Canada s'attend à ce qu'un programme comme Nutrition Nord Canada contribue à mettre fin à l'hécatombe qui s'abat sur nos communautés du Nord parce qu'elles n'ont pas accès à des aliments abordables et nutritifs.

Il y a deux ou trois choses que j'aimerais corriger. Le financement... s'il y a un élément vraiment positif dans ce nouveau programme, c'est que le financement va être accru — dans le passé, il se chiffrait à environ 27 millions de dollars par année, et depuis 2000, nous avons dû redemander de l'argent supplémentaire. Le nouveau programme procurera un financement stable — 60 millions de dollars seront investis chaque année dans le programme. Il s'agit d'un financement stable qui, selon moi, permettra à de nombreux détaillants, grossistes et intervenants de mieux se préparer pour des solutions à long terme.

Bien sûr, les aliments traditionnels seront subventionnés. Beaucoup de gens ont laissé entendre que cela ne sera pas le cas, mais de telles assertions sont fausses.

En ce qui a trait aux exigences relatives à l'admissibilité... Là encore, les prescriptions relatives à l'admissibilité et à la non-admissibilité sont affichées dans le site Web.

J'aimerais que le chef Dumas nous indique à quel moment sa communauté a eu recours à l'ancien programme, le programme Aliments-poste.

(1640)

Le chef Arlen Dumas: Oui. Cela variait d'une personne à l'autre — certaines personnes, par exemple les enseignants, et d'autres membres de la communauté ont effectivement participé, dans le passé, à certains volets du programme.

Mme Shelly Glover: J'aimerais que vous me fournissiez des détails à ce sujet, s'il vous plaît, chef, car d'après les renseignements dont je dispose, aucun membre de votre communauté n'a jamais participé au programme.

Chef Arlen Dumas: D'accord.

Mme Shelly Glover: Il est possible que nous nous trompions — c'est la raison pour laquelle un comité consultatif composé d'intervenants a été mis sur pied: pour nous aider à cet égard. Les dispositions relatives à l'admissibilité, et je tiens à ce que cela soit bien clair, sont rédigées en ces termes: « Les collectivités qui utilisent beaucoup le programme Aliments-poste à l'heure actuelle continueront d'être admissibles. Les collectivités qui n'utilisent pas souvent le programme Aliments-poste seront admissibles à une subvention à valeur nominale au cours de la première année, tandis que les collectivités qui n'ont jamais utilisé le programme ne seront pas admissibles à une subvention dans le cadre du nouveau programme. »

Les communautés qui n'ont pas du tout utilisé le programme Aliments-poste sont les seules qui ne sont pas admissibles; de surcroît, les demandes présentées par ces communautés aux fins de l'admissibilité seront examinées au cas par cas. Il n'y a donc aucune coupure. Si cela est faux, veuillez nous transmettre les renseignements exacts. Je serais heureuse d'examiner cela pour votre compte. Toutefois, là encore, je renvoie au site Web les témoins qui veulent obtenir l'essentiel de l'information relative au programme.

Monsieur Elias, en ce qui concerne Old Crow, je suis ravie que vous ayez mentionné quelques prix, car ils sont excessifs. Les prix dont vous avez parlé étaient des prix d'aliments nutritifs, et c'est sur ces aliments que le programme tentera de mettre l'accent — le programme vise à faire en sorte que ces aliments nutritifs soient accessibles à un prix abordable. Il est ridicule que le lait coûte plus cher qu'une bouteille de coca-cola. Cela ne tient pas debout, surtout à un moment où bon nombre de nos communautés sont touchées par quelques-unes des maladies dont il a été question précédemment.

Old Crow représente l'exception, et je voulais donc que vous le sachiez.

M. Darius Elias: J'ai demandé que notre communauté fasse l'objet d'une exception.

Mme Shelly Glover: Elle fait déjà l'objet d'une exception, monsieur. En raison de sa situation extraordinaire, Old Crow fait figure d'exception, et continuera de le faire en ce qui a trait à bon nombre des subventions et à je ne sais quoi d'autre.

Cependant, je tenais à poser quelques questions, car je veux m'assurer que nous peaufinions le programme — j'ai écouté très attentivement ce que vous avez dit, et j'ai entendu que vous vouliez que quelques mises au point soient apportées. Il y a quelques articles non alimentaires que vous aimeriez voir figurer sur la liste. Comme je l'ai mentionné précédemment, nous nous concentrons principalement sur les denrées périssables qui seront visées par des subventions — les denrées non périssables seront expédiées par bateau ou d'autres moyens de transport. Cependant, j'aimerais que tous les témoins nous disent s'il y a un article non alimentaire essentiel qu'ils aimeraient voir figurer sur la liste des produits alimentaires admissibles.

Il y a une autre correction que j'aimerais apporter avant que les témoins répondent à cette question. Le café et le thé sont traités de la même façon. Madame Simon, je le répète, le café et le thé sont traités de la même façon. Ainsi, si un détaillant ou un grossiste de votre communauté vous dit que ce n'est pas le cas, dites-lui d'aller consulter le site Web. Faites-nous le savoir. Nous serons heureux d'intervenir pour votre compte. Nous allons surveiller de très près les détaillants et les grossistes pour nous assurer qu'ils respectent les règles.

Cela dit, je vous demande de bien vouloir répondre à ma question: y a-t-il des articles non alimentaires essentiels qui devraient, à votre avis, figurer sur la liste des produits subventionnés par le programme? J'aimerais vraiment que vous m'en parliez.

Chef Dumas?

Le président: Je vais simplement donner la parole aux témoins qui ont levé la main.

En fait, commençons par le chef Dumas. Nous entendrons ensuite Mme Gauthier.

Le chef Arlen Dumas: Je suppose que, d'abord et avant tout, si ma communauté fait figure d'exception, c'est parce que, dans les faits, la North West Company dirige Postes Canada, de sorte que nous sommes peut-être en présence d'un certain conflit d'intérêts, mais nous reviendrons là-dessus ultérieurement.

Pour ce qui est des articles non alimentaires que j'aimerais voir figurer sur la liste, il y a l'essence et les munitions, car les gens de ma communauté se rendent à l'intérieur des terres, et de tels déplacements entraînent des coûts. Dans ma communauté, le litre d'essence coûte 2 \$ — ainsi, s'il y a des articles que les gens de ma communauté vous sauraient gré de subventionner, à mon avis, ce serait ces deux articles.

• (1645)

Mme Shelly Glover: Quelqu'un d'autre veut-il répondre à la question?

Le président: Madame Gauthier voulait intervenir, si je ne m'abuse.

[Français]

Mme Marie-Josée Gauthier: Je vais peut-être passer de l'anglais au français.

[Traduction]

Il est formidable que l'on nous fasse participer au volet d'éducation en matière de nutrition du programme. Il est parfait que l'on tienne également compte de cet aspect de la question. Cependant, à titre de seule nutritionniste de ma région — qui compte 14 communautés, je me demande comment j'utiliserai ce programme d'éducation. J'ai participé ici même à l'intervention en matière de nutrition auprès des détaillants de Santé Canada. Nous avons élaboré des fiches recettes qui ont été expédiées à tous les magasins du Nord. Cela s'est révélé inefficace, car une telle intervention doit être assortie d'un volet éducationnel, d'une activité en bonne et due forme. Le simple fait de fournir des fiches recettes n'a aucun effet. Une évaluation a été menée, et il a été conclu qu'une telle démarche s'était révélée inefficace. Par conséquent, le simple fait de distribuer des brochures et des recettes ne changera rien. Il faut vraiment que des activités permanentes soient mises en oeuvre, il faut vraiment renforcer les capacités, faire toutes les choses de ce genre.

Cependant, la clinique du Nunavik ne dispose pas encore de travailleurs de la santé communautaire ou de représentants communautaires. Il s'agit d'un programme qui en est à ses premiers pas. Seuls des soins cliniques sont dispensés — je me demande donc à qui je pourrai envoyer de l'argent, qui je pourrai autoriser à affecter ces fonds aux fins d'activités d'éducation.

[Français]

Le président: Nous allons maintenant passer à Mme Simon.

Soyez brève, s'il vous plaît.

[Traduction]

Mme Mary Simon: D'accord.

En ce qui concerne les denrées non périssables, vous avez probablement entendu dire que nous avons la population la plus jeune au Canada. Les couches sont donc un aspect très important de la vie quotidienne. Comme dans toute autre société, nous n'utilisons plus vraiment les couches lavables de tissu. Il y a aussi l'équipement pour les chasseurs — pour pouvoir chasser, il faut de l'essence, comme l'a dit monsieur, et d'autre équipement de chasse.

Il y a un dernier commentaire que j'aimerais faire; c'est au sujet du comité consultatif constitué de bénévoles. Ce sont des bénévoles; on ne veut donc pas leur imposer un fardeau exigeant. Je ne sais pas combien de personnes feront partie de ce comité. Le gouvernement doit agir de façon proactive quand il s'occupe des communications et de la formation en ce qui concerne ce comité consultatif. Comme je l'ai dit, il jouera un rôle consultatif.

[Français]

Le président: Merci, madame Simon.

Nous entamons maintenant le deuxième tour.

Monsieur Russell, vous disposez de cinq minutes.

[Traduction]

M. Todd Russell (Labrador, Lib.): Merci, monsieur le président.

Bonjour à tous. C'est un plaisir d'être parmi vous.

On dirait que la conversation aurait dû avoir lieu il y a longtemps, avant l'annonce du programme, à mon avis. Il y a tant d'enjeux qui ont été mentionnés ici cet après-midi et dont, de toute évidence, le programme n'a pas tenu compte.

Par exemple, la liste d'admissibilité qui vient tout juste d'être publiée en octobre... Une fois en octobre, la plupart des navires de transport maritime sont repartis. On se retrouve avec un nouveau régime qui ne tient pas compte des nuances dans certaines régions du Nord. Un certain nombre de nos collectivités, au Labrador, figurent sur la liste; certaines vont être mises de côté, et elles n'ont pas été prévenues et n'ont pas participé au processus de décision. Elles font face à la même situation. Les gens vont à l'épicerie, vont chez le détaillant et demandent pourquoi les produits coûtent maintenant beaucoup plus cher que par le passé.

Le but du programme — offrir des aliments nutritifs pour des personnes et des collectivités en meilleure santé — est un noble but. C'était l'un des buts du programme Aliments-poste. Dans le cadre du programme Aliments-poste, il aurait été possible de jouer un peu avec la liste d'admissibilité pour accorder plus de place aux aliments nutritifs ou aux denrées périssables. On peut se demander si une réforme de la vente en gros était requise.

Selon moi, le problème était probablement lié à la structure du programme et à la façon dont il était mis en oeuvre. Peut-être que ce n'était pas d'un changement de la structure de la vente en gros que nous avions besoin. J'ai hâte d'entendre ce que les responsables viendront nous dire; j'aimerais savoir si quelque chose comme une étude comparative a été effectuée pour savoir ce qui arrivait avec le programme Aliments-poste, quelle était la situation actuelle, et pourquoi le nouveau programme semble bien conçu pour lui succéder.

Au sujet des aliments traditionnels, j'aimerais simplement apporter une correction à ce qu'a dit le secrétaire parlementaire. Ce ne sont pas tous les aliments traditionnels qui vont être transférés d'une collectivité à une autre qui recevront des subventions. Les subventions seront versées uniquement à ceux qui ont un abattoir — ceux qui produisent et fabriquent ces aliments traditionnels aux fins de la vente au détail. C'est cela qui sera subventions dans le cadre du programme. Il n'y aura pas de subventions dans le cas de Mme Simon, dont la famille et les parents déplacent et transportent des aliments quand il n'y a pas assez de caribous dans d'autres régions.

Pour ce qui est du fait que le conseil consultatif exprime le point de vue des habitants du Nord — il y a de nombreux points de vue dans le Nord, d'après moi. Certaines régions ne compteront pas de représentants au sein de ce conseil consultatif. Il faut trouver une façon de permettre à tous les habitants du Nord de faire connaître leur point de vue afin que celui-ci soit pris en considération.

Pensez-vous que nous pourrions recommander au ministre, peutêtre, de reporter la mise en oeuvre de la totalité du programme en attendant que l'on réussisse, grâce à de nouvelles consultations et à plus de collaboration, à régler bon nombre des aspects confus?

Nous accorderiez-vous du temps, par exemple six mois de plus, pour régler certaines de ces questions? Cinq mois, et c'est réglé. Est-ce qu'il serait utile de reporter la mise en oeuvre du programme, tout en conservant le financement stable de 60 millions de dollars?

● (1650)

Le président: Monsieur Elias, allez-y.

M. Darius Elias: Pour répondre rapidement, je dirais qu'il a été extrêmement difficile de mobiliser mes électeurs et les membres de ma collectivité. Il a été impossible, depuis mai, de donner des détails et des exemples pratiques, et c'est toujours impossible de le faire. Nous sommes à cinq mois du programme et nous ne savons toujours pas quels seront les taux. Jusqu'à présent, aucun fournisseur ne s'est engagé à participer au programme dans notre capitale. Nous ne savons pas qui fera partie du conseil consultatif externe. Je pourrais continuer encore longtemps.

Le président: Madame Simon.

Mme Mary Simon: Je crois que la question des capacités doit être réglée dès le départ, avant la mise en oeuvre du programme. Je crois aussi que le comité consultatif aurait dû être mis sur pied auparavant — on vient tout juste de commencer à présenter la chaîne aux collectivités. Il y a d'énormes lacunes sur le plan de ce que fait le gouvernement. Nous ne disons pas que le gouvernement a tout faux, mais nous disons qu'il y a des lacunes énormes et que nous ne savons pas trop comment les combler parce que, au bout du compte, les gens de la collectivité se retrouvent à payer plus cher, et ils n'ont pas l'argent pour le faire.

Le président: D'accord. J'essaie de respecter le temps qui nous est alloué, alors, allons-y avec M. Jock, puis ce sera le dernier intervenant.

M. Richard Jock: J'aimerais simplement mentionner la possibilité de prévoir une période de transition et de planifier cette transition de façon à soutenir une série de buts qui sont, de toute évidence, excellents.

Dans notre cas, nous dirions que les collectivités des Premières nations devraient vraiment participer à la recherche et l'application de solutions à certains des problèmes associés au nouveau programme. Je dirais même que nous devrions chercher des façons d'atténuer les répercussions en ce qui concerne les marchandises sèches et d'autres articles, comme les couches. Je crois qu'il y a des façons d'atténuer les répercussions de ce genre de choses à l'aide d'un plan de transition qui porterait sur cet aspect, et qu'il faudrait ensuite mobiliser directement des intervenants pour appliquer ce plan.

Le président: Merci beaucoup, monsieur Jock.

Chef Evans, j'ai vu que vous leviez la main. Nous allons passer à la prochaine question, mais nous reviendrons à vous dès que nous en aurons l'occasion pour que votre intervention figure au compte rendu.

Monsieur Lemay.

[Français]

M. Marc Lemay (Abitibi—Témiscamingue, BQ): J'invoque le Règlement, monsieur le président.

Je ne veux pas enlever de temps à mon collègue de la circonscription Abitibi—Baie-James—Nunavik—Eeyou. Il est très sensible à cette question.

J'aimerais savoir si, parmi nos invités d'aujourd'hui, certains ont déposé un mémoire par écrit. Si la réponse est oui, j'aimerais qu'on puisse en obtenir une version traduite le plus tôt possible. Si la réponse est non — et je pense que c'est en effet le cas pour certains et certaines —, j'aimerais qu'on nous remette les notes qu'ils ont lues. J'aimerais qu'on nous les laisse ou qu'on nous les transmette le plus tôt possible, même si elles sont en anglais. Ce sera important pour nos prochaines séances.

Le président: Nous avons trois documents, ici.

[Traduction]

Nous allons effectuer la traduction et vous remettre tout cela, mais je vous remercie de votre intervention, monsieur Lemay.

Monsieur Lévesque, cinq minutes. Nous entendrons aussi le chef Evans.

Monsieur.

[Français]

M. Yvon Lévesque: Merci, monsieur le président.

On a établi que les soins de santé dans les communautés inuites et autochtones du Nord coûtaient approximativement 2 milliards de dollars par année. Ce montant n'inclut pas les soins relatifs au diabète, à la santé maternelle et à la prévention du suicide, qui représentent une somme additionnelle de 285 millions de dollars.

Le ministère nous a fait savoir qu'il avait consulté des gens à environ 60 reprises, je crois. J'aimerais savoir si l'un d'entre vous a été consulté au sujet des programmes Aliments-poste et Nutrition Nord Canada.

• (1655)

[Traduction]

Le président: Allez-y, madame Gauthier.

[Français]

Mme Marie-Josée Gauthier: J'ai été consultée une fois au sujet de la liste d'aliments. Ces gens essayaient de refaire la liste en tenant compte des nutriments. Ils nous ont présenté le brouillon d'une liste qui avait été modifiée. Ça s'est passé une fois. C'était au mois d'octobre il y a deux ans, je crois. J'ai assisté à une présentation donnée par un groupe. C'était ici, à Ottawa. Il s'agissait de nutritionnistes qui se penchaient vraiment sur le contenu nutritionnel des aliments.

M. Yvon Lévesque: Vous a-t-on questionné également sur la qualité des aliments livrés?

Mme Marie-Josée Gauthier: Non. Nous avons regardé l'ensemble de la liste et nous avons donné notre opinion à ce sujet, tout simplement.

M. Yvon Lévesque: Le ministère nous a dit avoir tenu 60 consultations. Malheureusement, je n'ai pas la liste sous la main aujourd'hui. On pourra la consulter un peu plus tard. Est-ce que d'autres ont été consultés?

Madame Simon, je ne sais pas si vous l'avez été, en tant que personne ressource.

[Traduction]

Mme Mary Simon: AINC a eu un conseiller, M. Dargo, qui travaillait avec les divers organismes. Il est venu nous rencontrer et discuter avec nous de notre point de vue sur le programme et des changements que nous aimerions voir. Mais nous n'avons pas été appelés à participer à ce qui a suivi — à leur rédaction des recommandations, et tout le reste.

[Français]

Le président: Grand chef Evans?

[Traduction]

Le grand chef Ron Evans: D'après ce que je sais, il y a eu très peu de consultations et de communications. J'ai envoyé une lettre plus tôt au sujet de notre point de vue sur le programme Alimentsposte.

J'aimerais seulement, encore une fois, souligner à quel point la communication est importante. De toute évidence, tandis que nous sommes ici, nous pouvons constater qu'il y a eu très peu de communications. Pour ce qui est de la consultation, nous devons être appelés à participer; nous devons nous assurer que des personnes de nos régions nous représentent afin que nous soyons en mesure d'instruire et d'informer adéquatement nos collectivités pour tirer le plus possible profit de cette initiative.

Au sujet des produits, j'aimerais certainement que le lait et les Pampers soient subventionnés. Si l'alcool peut être vendu au même prix dans toutes les régions du Manitoba, je suis certain qu'il peut en être de même pour le lait, qui est si important pour la santé de nos enfants, qui consomment ce produit et qui sont notre avenir.

Je veux simplement souligner encore une fois à quel point il est important d'accroître les communications et les consultations et de nous assurer que nous sommes représentés au sein de ces organismes consultatifs.

[Français]

Le président: Il vous reste une minute, monsieur. [*Traduction*]

Mme Bernadette deGonzague: J'aimerais seulement souligner que, à la page 22 du rapport Dargo, il y a la liste des personnes qui ont été consultées ou avec lesquelles on a eu des discussions au sujet du programme —Aliments-poste. D'après ce que je peux voir, aucun représentant de l'Ontario n'a été consulté.

Je voulais dire autre chose, mais je ne m'en souviens plus. J'y reviendrai plus tard.

[Français]

M. Yvon Lévesque: Est-ce qu'il y a un autre intervenant?

Le président: Il vous reste 40 secondes, monsieur.

M. Yvon Lévesque: Je vais donc en profiter.

Il y a maintenant un problème relativement aux aliments traditionnels qui constituent un moyen d'échange entre les communautés. Mme Simon a mentionné plus tôt qu'une subvention était accordée à Air Inuit, mais j'aimerais savoir si, compte tenu des sommes qui ont été ajoutées, on aurait pu trouver une façon, rentable pour les collectivités, de permettre ces échanges dans le cadre du programme Aliments-poste.

● (1700)

[Traduction]

Le président: Nous avons le temps pour une réponse seulement.

Mme Mary Simon: Je crois que oui, parce que nous n'avons pas, dans nos collectivités, les installations requises pour emballer notre caribou et les autres aliments traditionnels de façon à respecter, disons, les normes d'Agriculture Canada. Les gens partagent de la nourriture tout le temps, mais si nous voulons profiter d'un programme comme Aliments-poste, les gens doivent, dans leur maison, emballer cette nourriture pour l'envoyer dans une autre collectivité. L'emballage ne se fait pas dans un édifice professionnel, en tant que tel; il est fait par des personnes habituées à partager. Il s'agit bien souvent de partage, mais, à l'heure actuelle, le transport des aliments traditionnels d'une collectivité à une autre coûte très cher parce qu'il faut payer Air Inuit. S'il y avait un programme de subventions, ce serait beaucoup plus rentable. À l'heure actuelle, Air Inuit a décidé d'aider.

Le président: Merci beaucoup, madame Simon.

Je dois à présent m'excuser, je me suis trompé. Je suis allé trop vite. Je me suis laissé emporter par le premier tour. Nous allons passer à M. Clarke, pour cinq minutes, puis ce sera le tour de M. Payne pour cinq minutes. Ensuite, nous reviendrons où nous sommes rendus.

Monsieur Clarke, allez-y. Je m'excuse de ne pas vous avoir donné la parole la première fois.

M. Rob Clarke (Desnethé—Missinippi—Rivière Churchill, PCC): Merci, monsieur le président.

J'aimerais remercier les témoins d'être venus. J'aime entendre ce que les témoins qui viennent nous voir ont à dire, surtout quand ils viennent de partout au Canada, et surtout, du Nord du Canada. C'est une région toute en diversité. Ici, tout le monde a un problème ou un enjeu différent.

Je vais commencer par poser une question au grand chef Evans et à M. Jock. Vous êtes un administrateur. Si vous vous retrouviez avec un programme qui n'est efficace qu'à 61 p. 100, et que votre financement était utilisé seulement à 61 p. 100, que feriez-vous?

M. Richard Jock: Je discuterais avec les collectivités qui se servent du système. L'autre volet concerne, par exemple, les personnes qui ne sont plus admissibles au programme Alimentsposte. Je crois que ce serait intéressant de découvrir pourquoi. Je crois que cela serait aussi révélateur que l'autre volet.

Le grand chef Ron Evans: Il y a simplement une autre chose que j'aimerais souligner quand j'entends ce qui se dit à propos de l'importance de favoriser les aliments traditionnels, et c'est que, dans certaines des collectivités, certains aliments traditionnels sont en baisse. Si nous voulons inciter les gens à penser que notre peuple peut faire un retour à la terre, ce qui permettra au gouvernement d'épargner, je crois que ce n'est pas juste. Je crois que nous devrions faire ce que nous pouvons pour nous assurer que les collectivités reçoivent tous les éléments nutritifs requis. Si vous voulez réduire la portée du programme, je crois que vous devez vraiment venir rencontrer ces collectivités pour vous assurer qu'elles comprennent bien qu'elles ne profiteront plus de ces programmes. Je ne pense pas que de telles rencontres ont eu lieu.

M. Rob Clarke: D'accord.

Je veux seulement revenir sur les 61 p. 100. Le programme Aliments-poste de Postes Canada est inactif à 61 p. 100. Le reste du financement ne se rend pas dans les collectivités. C'est là que je veux mentionner quelques statistiques. Je sais que je n'ai que cinq minutes pour intervenir, mais je reviens à la question des comptes publics. En 1998 et 1999, le Budget principal des dépenses était de 15 millions de dollars, tout comme pour 1999-2000. Il est demeuré stable, à ce niveau, jusqu'en 2003-2004. Ensuite, en 2004, 2005, 2006 et 2007, il y a eu une augmentation et le Budget principal des dépenses a atteint 27 millions de dollars. Et la question qu'on me pose, et que je dois vous poser, c'est que, quand nous voyons des articles — quand les bureaucrates ajoutent des articles — qui ne sont pas, d'après ce que je vois, axés sur la nourriture, qui ne sont pas des aliments essentiels comme du pain, de la viande et des légumes, c'est très préoccupant, parce que les prix grimpent en flèche.

Je crois que le financement stable continu augmente pour atteindre 60 millions de dollars, mais quand je regarde les chiffres de 2008, je constate que le coût total du programme était de 47 millions de dollars. Cela signifie que le gouvernement engage des fonds supplémentaires pour essayer de donner aux Premières nations — je suis membre des Premières nations — c'est ma culture — et je me préoccupe particulièrement beaucoup du diabète, des crises cardiaques, des attaques et de la malnutrition. Tout cela m'inquiète beaucoup.

Avec un peu de chance, vous, les chefs, pourrez répondre à cette question en ce qui concerne les détaillants. Je sais que bien des Premières nations ont des magasins dans les réserves. Quand vient le temps d'aller choisir des fruits et légumes, est-ce que les chefs et les magasins seront en mesure de choisir les aliments qui répondent aux besoins de chaque collectivité auprès des détaillants et de les commander? De plus, je regarde la situation au Nunavut, et je constate que chaque programme sera amélioré au fil du temps, mais je constate aussi que l'argent dépensé au cours des dernières années l'a été de façon stupide et inconsciente.

Je ne connais pas très bien la région du Nunavut et d'Iqaluit, et quand j'ai effectué ma visite dans cette région, je me suis demandé... Prenons les couches; nous avons entendu parler des couches et du papier hygiénique, et je me demande simplement s'il n'est pas possible de les emmagasiner pendant la saison où les conteneurs maritimes, les conteneurs de fret, peuvent circuler, puis de les conserver pendant une ou deux années, par exemple, pour que le magasin y ait accès, au besoin. Cela permettrait probablement aux prix de demeurer bas.

● (1705)

Le président: Il vous reste 30 secondes, monsieur Clarke. Je suis désolé

M. Rob Clarke: Je m'excuse.

Le président: Je crois que j'ai entendu... Nous allons entendre le chef Dumas, puis, peut-être, Mme Simon. Écoutons le chef Dumas au sujet de ces questions, puis nous passerons à autre chose.

Le chef Arlen Dumas: Je crois que votre question compte deux volets. Vous pouvez me poser une question, mais je peux aussi vous la renvoyer. Si vous choisissez d'investir pour améliorer la nutrition dans le Nord, qu'allez-vous faire pour vous assurer que les collectivités sont informées et sensibilisées adéquatement? Que faites-vous pour tenir compte des besoins des collectivités? Que faites-vous pour vous assurer que la communication est là et que l'information est transmise? Je pourrais dire la même chose au nom de ma collectivité.

Si nous voulons améliorer le programme Aliments-poste, il faut le faire en collaboration. Ce n'est pas un projet à sens unique. Si nous voulons réussir au sein des collectivités, il faut une mobilisation, et tout le monde doit aller dans le même sens.

Le président: Je ne sais pas pourquoi nous terminons toujours avec Mme Simon et je me retrouve, au tout du compte, à devoir lui couper la parole. Mais allez-y, madame Simon, brièvement, si possible.

Mme Mary Simon: Il a dit à peu près tout ce que j'avais à dire.

La transparence est un élément très important pour la population à l'échelle de la collectivité. Ce programme doit fonctionner pour les gens; il ne s'adresse pas seulement aux détaillants et aux personnes qui vendent les produits puisque ces personnes souhaitent surtout faire de l'argent. Les consommateurs, eux, souhaitent que les coûts diminuent pour eux parce que le lait et le pain coûtent trois fois plus cher dans notre collectivité. Leur intérêt n'est pas du tout le même que celui du détaillant. C'est pourquoi la transparence et la mobilisation de la collectivité sont si importantes. C'est probablement l'une des raisons pour lesquelles le programme était efficace à 61 p. 100. Les gens ne savaient même pas qu'il existait.

Le président: Merci, madame Simon. Merci, monsieur Clarke.

Nous passons maintenant à M. Payne.

Quelqu'un souhaite invoquer le Règlement. M. Bagnell, allez-y.

L'hon. Larry Bagnell: Je m'excuse. Je veux simplement apporter une précision pour aider les témoins à comprendre. Quand le ministre et des fonctionnaires sont venus nous rencontrer, au comité, ils nous ont dit que le programme avait représenté, au cours de la dernière année, des dépenses de 66 millions de dollars. C'est simplement pour que les gens le sachent.

Le président: D'accord. Je ne sais pas sil vous vouliez invoquer le Règlement, mais quoi qu'il en soit...

Poursuivons avec M. Payne pour cinq minutes. Allez-y.

M. LaVar Payne (Medicine Hat, PCC): Merci, monsieur le président.

J'aimerais remercier tous les témoins d'être venus aujourd'hui.

M. Rob Clarke: J'aimerais invoquer le Règlement.

Le président: M. Clarke invoque le Règlement.

M. Rob Clarke: J'aimerais préciser que je parle de l'exercice 2007-2008.

Le président: D'accord. Je ne pense pas non plus que ce soit un rappel au Règlement, mais poursuivons.

Nous allons maintenant véritablement entendre M. Payne. Allez-y.

M. LaVar Payne: Je recommence, c'est exact?

Le président: Oui.

[Français]

Comme M. Lévesque,

[Traduction]

nous recommençons. Allez-y.

M. LaVar Payne: Merci, monsieur le président.

J'aimerais remercier tous les témoins d'être venus aujourd'hui. Et avec un peu de chance, je ne vais pas invoquer le Règlement.

Je constate que les aliments périssables nutritifs représentent 80 p. 100 du volume, soit une part assez importante. On nous a fait part de certaines préoccupations concernant les autres produits. Nous avons donc entendu une bonne part des préoccupations. Vous nous avez aussi tous fait part de vos préoccupations. Je crois que la rencontre d'aujourd'hui est importante parce qu'elle nous permet d'obtenir cette information.

Un des aspects que Mary Simon m'a fait découvrir et que j'ai trouvé très intéressant, c'est le fait que deux tiers du programme visent les Inuits. Cela m'a vraiment beaucoup étonné.

Quoi qu'il en soit, d'après ce que je comprends, il y a, de toute évidence, des problèmes de transport, surtout dans le Nord. L'une de mes questions — et vous pourrez peut-être y répondre — concerne la concurrence. Nous essayons de nous assurer que les aliments, à tout le moins, les aliments périssables, sont subventionnés. Donc, il y a un problème de transport, comme l'a mentionné M. Elias. Y a-t-il de la concurrence pour le transport aérien vers ces collectivités éloignées? Il s'agit, je pense, d'un élément important pour ce qui est de fournir des aliments nutritifs à toutes vos collectivités. J'aimerais avoir des commentaires à ce sujet.

• (1710)

Mme Elena Labranche: Il n'y a pas de concurrence.

M. LaVar Payne: Il n'y a qu'une compagnie aérienne qui se rend dans la région.

Le grand chef Ron Evans: Au Manitoba seulement, il y a essentiellement... Bon nombre de collectivités sont desservies par seulement une compagnie aérienne.

Mme Mary Simon: Dans l'Arctique, dans certaines régions du Nord, il y a de la concurrence; cela dépend de l'endroit où vous vous trouvez. Au Nunavik, il n'y a pas vraiment de concurrence, mais si vous allez au Nunavut, vous verrez qu'il y a pas mal de concurrence. Il y a trois compagnies aériennes qui desservent ce nouveau territoire de même que les Territoires du Nord-Ouest. Elles peuvent avoir toute une incidence.

Il faut aussi souligner que les grands détaillants ont bien davantage la possibilité de négocier que les plus petits détaillants du secteur privé. Ils sont donc mieux placés pour être concurrentiels. C'est un processus plutôt complexe.

M. LaVar Payne: D'accord.

M. Richard Jock: J'aimerais simplement faire un commentaire, rapidement. Il va de soi que le programme a des répercussions pour les Inuits, mais j'aimerais dire que, d'après l'information dont on dispose, environ 47 p. 100 des personnes qui ont recours au programme sont des membres des Premières nations. C'est un programme important tant pour les Inuits que pour les membres des Premières nations. Je voulais simplement ajouter ce détail.

M. LaVar Payne: C'est bien. Je vous remercie.

Monsieur Elias, je crois que vous aviez levé la main.

M. Darius Elias: Pour ce qui est du Yukon, il n'y a qu'une seule compagnie aérienne qui offre un service régulier. Le nombre de vols par jour varie d'une saison à une autre, mais il n'y a qu'un choix, et c'est Air North. C'est la seule compagnie aérienne qui se rend à Old Crow et en repart selon un horaire régulier.

En 2008-2009, nous avons utilisé 333 300 \$ pour le programme de subventions. L'an dernier, ce sont 264 800 \$ qui ont été utilisés pour le programme Aliments-poste. Et chacun des articles a été transporté par Air North. C'est la seule possibilité. C'est pourquoi nous avons proposé que le ministère des Affaires indiennes conclue une entente avec Air North pour subventionner le transport dans le cadre d'une structure unique de reddition de comptes et de production de rapports, plutôt que de faire affaire avec je ne sais combien d'autres détaillants qui veulent participer.

Le président suppléant (L'hon. Larry Bagnell): Madame deGonzague.

Mme Bernadette deGonzague: J'aimerais simplement faire un commentaire concernant le nombre de Premières nations qui pourraient avoir recours au programme si elles étaient admissibles. Étant donné qu'il n'y a, je pense, que 32 collectivités qui sont actuellement admissibles — à tout le moins dans le Nord de l'Ontario — comme l'a fait remarquer M. Jock, la question n'est pas de savoir qui utilise le programme, mais bien qui pourrait l'utiliser. Je crois que le comité doit se demander où se situent les capacités.

Le président suppléant (L'hon. Larry Bagnell): Vous avez 30 secondes.

M. LaVar Payne: Un commentaire, très rapidement. Je sais que nous avons parlé de l'obésité, et je sais pertinemment qu'il s'agit d'un enjeu à l'échelle du Canada. Donc, si vous avez des solutions pour les Premières nations qui s'appliqueraient aussi aux Canadiens, ditesle, je vous en prie.

Le président suppléant (L'hon. Larry Bagnell): Je suis désolé, le temps... D'accord, allez-y.

Le grand chef Ron Evans: Je suis ici à écouter une discussion sur ce sujet en particulier — nous parlons de la saine nutrition — mais je veux simplement rappeler au comité que nous devons penser aux collectivités de façon holistique. Nous devons penser à toutes les personnes qui contribuent au programme et nous demander pourquoi nous parlons de la santé des gens.

Le président suppléant (L'hon. Larry Bagnell): Si quelqu'un a des commentaires à l'intention du comité à ce sujet — c'est tout un sujet — envoyez-les au greffier et il les distribuera à tous les membres. Il en va de même pour toute autre chose que vous n'avez pas eu la possibilité de dire aujourd'hui.

Nous allons passer à Mme Crowder.

Mme Jean Crowder: Merci, monsieur le président.

J'aimerais simplement apporter une précision. Sur le site Web du ministère, il est écrit, à propos des aliments traditionnels, que le transport des aliments traditionnels commerciaux entre le centre de traitement et de distribution du Nord et les collectivités admissibles de la région sera subventionné. Vous avez donc raison: selon le site Web du ministère, il s'agit des aliments traditionnels commerciaux.

Comme je n'ai que cinq minutes et que vous n'accepterez pas de résumé de commentaires, j'aimerais m'adresser aux personnes présentes pour savoir si nous avons oublié quelque chose ou s'il y a une question que nous n'avons pas posée?

Madame Labranche?

(1715)

Mme Elena Labranche: L'un des aspects qui nous a toujours embêtés, ce sont les points d'entrée. C'est peut-être pour cette raison que les fruits et légumes frais ne sont plus très frais quand nous les recevons — parce qu'ils sont achetés à Montréal, transportés par camion jusqu'à Val D'Or, où ils sont inspectés, puis rapportés à Montréal par camion avant d'être distribués dans les collectivités. C'est une longue distance pour des fruits et légumes frais. C'est une perte de temps.

Mme Jean Crowder: Madame Simon, y a-t-il un point qui n'a pas été mentionné au cours des deux dernières heures et dont le comité devrait, à votre avis, être mis au courant?

Mme Mary Simon: Je crois — je vais simplement consulter Ann un instant — que les gens, à l'échelle de la collectivité, ne comprennent pas bien le plafond de financement. Il est plus élevé, mais il est limité à 60 millions de dollars, et les gens ne comprennent pas. Je pense donc que la communication au sujet de cette notion, pour aider les gens à la comprendre devrait être améliorée.

Mme Jean Crowder: Merci, madame Simon.

Monsieur Jock.

M. Richard Jock: Le programme Aliments-poste a presque été éliminé ou modifié à de multiples reprises au cours des 10 à 15 dernières années. Si on pouvait vraiment le considérer comme un financement stable, cela permettrait d'envisager le programme d'une autre façon — d'envisager des façons, peut-être, de le faire évoluer et de trouver des façons de lui permettre d'atteindre pleinement ses objectifs. Le fait d'établir le programme à titre d'intérêt permanent constitue un aspect important dont je n'ai pas vraiment entendu parler au fil des questions.

Mme Jean Crowder: Grand chef Evans.

Le grand chef Ron Evans: Je crois que la communication est importante. Il y a un grand roulement à la tête des collectivités des Premières nations, comme vous le savez très bien, donc il faut s'assurer que les nouveaux dirigeants disposent de renseignements à jour.

Pour ce qui est des changements, je souligne que, quand nous avons parlé d'apporter des changements et d'effectuer une réduction — il y a eu un important roulement chez nos dirigeants depuis ce temps. Pour que nous puissions profiter de l'un ou l'autre de ces programmes, il faut absolument s'assurer qu'il y a une communication. Il faut collaborer avec les régions pour s'assurer que l'information se rend à destination, qu'elle est à jour pour que nous puissions vous faire part de la solution pour chaque région. J'ai écouté les autres témoins et cela m'a permis de constater que les défis que nous devons relever sont assez différents. Je pense donc que vous devriez en tenir compte.

Mme Jean Crowder: Merci, grand chef.

Chef Dumas.

Le chef Arlen Dumas: Merci encore une fois de me donner l'occasion de m'exprimer.

Je crois que l'un des aspects sur lesquels j'aimerais qu'on se penche, c'est le fait que, dans ma collectivité — je ne suis pas sûr de ce qui se passe plus au Nord, avec ACL — la Compagnie du Nord-Ouest a le monopole depuis 100 ans. On l'appelait avant la Compagnie de la Baie d'Hudson, mais on l'appelle maintenant la Compagnie du Nord-Ouest. Si nous devons prendre un virage et essayer de tirer le plus possible profit de notre argent, je me demande bien pourquoi on envisage seulement la Compagnie du Nord-Ouest. Il y a Safeway, il y a IGA, il y a toutes ces autres entreprises qui existent plus au sud. On devrait peut-être leur dire que, si elles viennent faire des affaires dans le Nord et qu'elles réduisent leurs prix de 100 p. 100, elles feront tout de même un profit de 100 p. 100. Je suis sérieuse. Si elles viennent dans le Nord et qu'elles réduisent leurs prix de 100 p. 100, elles feront tout de même un profit de 100 p. 100, et c'est comme ça que fonctionne la Compagnie du Nord-Ouest dans bon nombre de nos collectivités. C'est donc un aspect dont j'aimerais que l'on discute.

Mme Jean Crowder: Monsieur Elias.

M. Darius Elias: J'aimerais moi aussi mentionner un problème de communication, en plus du problème que vit ma collectivité en ce qui concerne la souplesse et l'exemption. Si l'on prend un enjeu en particulier dont je n'ai pas parlé encore et qui concerne le conseil consultatif externe, il est mentionné que vous ne pouvez pas profiter directement du programme et faire partie du conseil. Cela exclut tous les membres de ma collectivité, leurs familles et leurs amis.

C'est donc un problème. Si j'observe la situation du haut des airs, au moment où l'Arctique s'épanouit et où tout le monde a les yeux tournés vers l'Arctique, je comprends que la souveraineté signifie des collectivités solides, saines, vivantes et durables dans l'Arctique. Si vous voulez subventionner une boîte de savon à lessive Gain afin qu'une mère monoparentale puisse s'occuper correctement de ses enfants et qu'elle n'ait pas à payer 43,59 \$, eh bien, il s'agit d'insuffler de la force à une collectivité. Elle n'aura plus à se préoccuper de cela, dorénavant. Ce sont là les petits détails dont nous discutons.

Comme le dit l'un de mes électeurs, si le gouvernement fédéral veut que le programme Nutrition Nord Canada porte fruit, il doit écouter les gens qui savent.

Je veux remercier tous les membres du comité ici présents qui écoutent les gens qui savent.

• (1720)

Le président: Merci, madame Crowder, monsieur Elias et tous les témoins.

Nous allons passer à M. Weston, pour cinq minutes.

[Français]

M. John Weston (West Vancouver—Sunshine Coast—Sea to Sky Country, PCC): Merci bien, monsieur le président.

[Traduction]

Merci à nos invités d'être présents aujourd'hui. Vos commentaires ont été vraiment instructifs. De toute évidence, les enjeux auxquels vous faites face sont bien différents de ceux auxquels sont confrontés les gens de Vancouver Ouest — Whistler, d'où je viens.

J'aimerais revenir à la question que M. LaVar Payne a commencé à aborder. Je crois que vous avez beaucoup à nous apprendre. Vous savez, on parle parfois de signes avant-coureur. Si le diabète atteint, comme vous l'avez dit, monsieur Jock, des taux quatre fois supérieurs au taux de diabète à l'extérieur de vos collectivités et que, comme vous l'avez dit, plus de 50 p. 100 des membres de vos collectivités ont des problèmes d'obésité ou de surpoids, cela signifie que c'est une tendance pour tous les Canadiens.

Vous avez commencé à aller dans cette voie, et je me demande si vous pouvez nous dire ce que nous pouvons faire, à titre de députés, non seulement pour votre collectivité, mais aussi pour tous les Canadiens. C'est une question qui me tient personnellement à coeur. Bon nombre d'entre nous participons à une initiative parlementaire de mise en forme, et nous essayons de servir de modèle de comportement, même si cela peut vous sembler très drôle, pour sensibiliser les Canadiens à l'importance de la forme physique. Est-ce que certains d'entre vous pouvez nous donner des conseils sur ce que nous pouvons faire à titre de Canadiens?

M. Richard Jock: Je crois que si, en plus de vous pencher sur la nutrition, vous vous penchez sur les programmes offerts à nos jeunes dans les écoles et sur les installations utilisées pour ces programmes, vous constaterez qu'ils ne sont pas à la hauteur de ceux que l'on trouve dans le Sud. J'ajouterais aussi que nous mettons sur pied, et que le chef national met sur pied, un programme d'action pour les démunis, qui vise à inciter toutes les tranches de la population — les aînés, les jeunes, mais surtout les enfants — à être plus actifs, et qui se sert de modèles de comportement pour y arriver. Pour nous, cela fait partie d'une approche holistique, comme l'a dit le grand chef, et nous pensons que tous ces éléments s'emboîtent les uns avec les autres. Une partie de tout cela dépend vraiment de la fierté des personnes et des collectivités.

Je crois donc que tous ces éléments s'emboîtent les uns avec les autres quand vient le temps d'examiner les enjeux complexes que sont la santé et le bien-être.

Le grand chef Ron Evans: Si l'on prend les articles publiés dans le *Winnipeg Free Press* samedi dernier et les articles dans le *Toronto Star* à propos des conditions de vie dans les collectivités, du manque d'eau courante, de la pauvreté, du fait qu'il y a parfois de 12 à 25 personnes qui vivent les unes sur les autres dans une maison surpeuplée, je ne vois vraiment pas ce que le programme de nutrition permettra d'atteindre. Il faut vraiment analyser le problème d'un point de vue holistique, surtout si l'on pense au fait qu'il n'y a pas de place pour toute cette nourriture destinée à toutes ces personnes. Ce sont les conditions dans lesquelles nous nous trouvons actuellement.

En conclusion, vous devez, à titre de parlementaires, examiner la situation des Premières nations d'un point de vue holistique, tout comme celle des Inuits et de tous les habitants du Nord. Je crois que c'est là notre réalité.

Le président: Monsieur Weston, votre question a bien été reçue. Nous allons passer à Mme deGonzague puis nous reviendrons à Mme Simon. Mme Bernadette deGonzague: J'aimerais, à titre de nutritionniste de profession, répéter, comme l'a dit Mme Gauthier, que la distribution de brochures ne fonctionne pas. Je crois que le volet éducatif sur la nutrition de Santé Canada jouera un rôle essentiel et aura des répercussions sur les changements et sur les comportements, tout comme des éléments comme des programmes d'activité physique et l'accès à des endroits où pratiquer une activité physique. La pauvreté est certainement un enjeu qui empêche bien des personnes d'adopter un mode de vie sain, et je crois qu'il faut, comme l'ont dit d'autres intervenants, envisager tout cela d'un point de vue holistique.

On peut aussi envisager d'autres solutions, comme des serres commerciales où les gens pourraient cultiver des aliments sains dans le Nord. Ce serait une autre façon d'instruire les gens à propos de la nutrition et de la provenance des aliments. On peut parler du temps qu'il faut pour transporter des aliments de l'Amérique du Sud jusqu'à Montréal, puis il faut les transporter jusqu'à Val d'Or. Vous ajoutez donc quelques semaines de plus au temps qu'il faut pour que les aliments se rendent sur la table d'une personne.

Le président: Madame Simon.

Mme Mary Simon: La reddition de comptes ne concerne pas seulement le gouvernement. Il faut bien dire que les détaillants doivent aussi rendre des comptes parce que nos magasins sont remplis d'aliments camelote et que cela ne fait que favoriser l'obésité et les diverses formes de maladies associées à l'obésité. Il est très important de souligner tout ce qui vient avec le programme de nutrition, parce que les détaillants doivent aussi se rendre compte qu'ils ne peuvent pas tout le temps remplir leurs étagères de boissons gazeuses et de croustilles. Il faut remplacer cela par des aliments nutritifs.

• (1725)

Le président: C'est sur cela que nous allons conclure, en fait, monsieur Weston. Merci beaucoup.

Madame Neville.

L'hon. Anita Neville (Winnipeg-Centre-Sud, Lib.): Merci.

Je trouve un peu difficile d'arriver à la fin quand tant de sujets ont déjà été abordés. J'écoute tout ce qui se dit, et je suis renversée par la complexité de l'affaire et par le fait qu'il n'y a pas une solution unique qui s'applique à tous et qu'il faut des interventions différentes pour chaque région.

C'est la fin de l'après-midi, et bon nombre des questions que je voulais poser ont déjà été posées, donc je vais me contenter d'une question très simple. L'après-midi est terminé, alors quel serait le dernier conseil dont vous aimeriez faire part au comité avant que nous allions de l'avant avec cette étude. Pouvez-vous, chacun votre tour, faire un bref commentaire?

Le président: Nous allons commencer de ce côté, cette fois-ci. Madame deGonzague.

Mme Bernadette deGonzague: Je crois que je vous conseillerais de discuter avec les collectivités touchées, avec les personnes qui sont admissibles et avec celles qui ne le sont pas.

Le président: Très bien, c'était bref.

Monsieur Elias.

M. Darius Elias: Si vous vous demandez comment vous y prendre pour atteindre les objectifs du programme, je dirais que, à mon avis, la souplesse et les exemptions sont essentielles pour obtenir des collectivités saines dans l'Arctique. Il faut simplement conserver une certaine souplesse.

Le président: Chef Dumas, ou chef Evans.

Le chef Arlen Dumas: Pour reprendre ce qui a été dit, nous devons communiquer. Nous devons collaborer pour permettre la réussite de ce projet, parce que j'estime qu'il a du potentiel. C'est un pas dans la bonne direction. Cependant, il faut apporter ces changements de façon à ce qu'ils aient une incidence sur les personnes à qui le programme s'adresse vraiment.

Le président: Monsieur Jock.

M. Richard Jock: Je dirais que le dialogue avec les collectivités, la planification d'une transition efficace et les communications au sommet sont des éléments clés.

Le président: Madame Simon.

Mme Mary Simon: Je suis à peu près du même avis. Vous devez collaborer avec nous, et pas seulement dans le cadre d'une unique rencontre de consultation qui n'entraîne pas beaucoup de résultats. Vous devez collaborer avec nous de façon continue afin que le programme réponde bien aux besoins des diverses régions et que le tout soit plus transparent pour le consommateur.

Le président: Madame Labranche ou Mme Gauthier.

Mme Elena Labranche: Oui, à peu près comme tout le monde l'a dit, il faut accroître les communications et prévoir plus de temps pour la transition.

Le président: Merci, monsieur Neville.

Il reste un peu de temps pour M. Dreeshen. Allez-y, monsieur Dreeshen.

M. Earl Dreeshen (Red Deer, PCC): Merci beaucoup.

Ce que je veux aborder dans ce qui a été dit aujourd'hui, c'est l'importance accordée à la formation. Encore une fois, la communication et la formation sont si importantes.

L'une des choses que j'aimerais entendre de chacun d'entre vous, c'est des conseils sur la façon, pour nous, de mieux communiquer avec les collectivités ou de nous assurer que le message se rend à elles. Certaines de nos idées, comme la fiche de recettes, peuvent ne pas fonctionner, comme vous l'avez dit. Ce serait donc utile de savoir quels sont les types de processus et de procédures qui vous semblent importants ou que vous pensez pouvoir mettre en oeuvre pour que nous soyons certains que le programme fonctionnera. Je ne suis pas certain que la réponse soit la même pour chaque collectivité. C'est mon premier commentaire.

Deuxièmement, je veux dire que nous avons eu une belle occasion d'écouter vos commentaires. Ainsi, quand des fonctionnaires ministériels viendront nous rencontrer, nous pourrons leur poser, nous aussi, toutes ces questions.

Je regarde l'horloge et je vois que je n'ai pas beaucoup de temps. Mon dernier commentaire, donc, concerne la concurrence en matière de transport aérien. Comme vous l'avez dit, dans bon nombre de vos collectivités, il n'y a qu'une seule compagnie aérienne qui offre du service. J'aimerais donc savoir si quelqu'un a envisagé d'avoir recours à d'autres compagnies aériennes ou à d'autres modes de transport pour faire venir une partie du matériel. Peut-être que ce serait là une solution qui vous permettrait de réduire aussi vos coûts de transport. La seule question précise que je veux poser concerne la concurrence en matière de transport aérien. Quelles sont les possibilités, d'après vous?

Le président: Est-ce que quelqu'un veut répondre?

Allez-y, monsieur Elias.

M. Darius Elias: Pour ce qui est du Yukon, je comprends qu'Air North, la compagnie aérienne du Yukon, a été invitée à témoigner, elle aussi, le 17 novembre. Je ne comprends pas le fonctionnement légal de tout cela, mais je sais qu'il y a une raison pour laquelle il n'y a qu'une seule compagnie aérienne dans le Nord, et c'est une raison liée au monde des affaires, au profit. C'est pour cela qu'il n'y a pas de concurrence dans certaines collectivités; il n'y a pas de place pour deux compagnies aériennes.

• (1730)

M. Earl Dreeshen: J'aimerais revenir un peu sur cette question.

Ne serait-il pas possible de dire qu'un horaire régulier ou quoi que ce soit du genre n'est pas essentiel, mais si vous avez besoin de transporter une grande quantité d'articles qui arriveraient habituellement par bateau ou par n'importe quel autre point d'entrée, est-ce que quelqu'un s'est penché sur la question et a dit: « Vous nous offrez des services — les services habituels d'une compagnie aérienne et tout le reste — mais nous devons transporter ces articles et cela doit se faire par avion »? Je me demande simplement quels seraient les coûts s'ils décidaient de ne pas le faire. C'était là le sens de ma question.

M. Darius Elias: Il y a déjà eu une compagnie aérienne concurrentielle à Old Crow, et je peux vous expliquer pourquoi elle n'existe plus. Notre magasin, à Old Crow, est plus petit que la pièce dans laquelle nous nous trouvons. Il n'y a pas de place pour entreposer des articles transportés en vrac, en gros lots, à Old Crow; la construction d'une maison, d'une cabane en bois rond, essentiellement, coûte bien plus que 100 000 \$.

Le président: Le chef Evans veut intervenir, rapidement.

Le grand chef Ron Evans: Merci.

Dans notre province, dans notre région, le transporteur qui se rend dans la plupart des collectivités isolées ou éloignées est bien établi. Il est en affaires depuis 50 ans. Il vient tout juste de célébrer son $50^{\rm e}$ anniversaire. Il y a eu des concurrents qui ont essayé de se faire une place au sein de ce marché, mais, après un certain temps, ils ont tous constaté qu'ils n'étaient pas capables de se mesurer au transporteur en place.

Le président: Madame Gauthier.

[Français]

Mme Marie-Josée Gauthier: Pour ce qui est de l'éducation et de la communication, il faut d'abord prendre le temps de faire les choses parce qu'une fois que c'est communiqué à la Direction de la santé publique du Nunavik, au niveau régional... Au Nunavik, il y a 14 communautés isolées avec qui nous devons communiquer.

Vendredi dernier, j'ai reçu l'ébauche du volet éducation de Nutrition Nord Canada. Or cet outil doit être utilisé au cours des cinq prochains mois. Ça ne me donne pas beaucoup de temps pour communiquer avec les communautés avec lesquelles on va l'utiliser. Il va falloir le développer, mais à ce jour, elles n'ont pas nécessairement la capacité de le faire. Il faut consacrer du temps à la consultation, mais il y a plusieurs paliers à couvrir. Merci.

[Traduction]

Le président: Merci, monsieur Dreeshen.

Monsieur Lévesque, je sais que nous avons dépassé le temps qui nous était alloué, mais souhaitiez-vous invoquer le Règlement? Ou était-ce un sujet que vous vouliez aborder?

[Français]

M. Yvon Lévesque: Vous savez peut-être que l'actuel programme Aliments-poste est en développement depuis 56 ans. Aujourd'hui, il y a un programme dans le cadre duquel un contrôleur gouvernemental, central, prend toutes les responsabilités en matière de soumissions. Un nouveau programme nommé Nutrition Nord Canada va être administré par les grossistes et les détaillants.

Vous êtes le gouvernement, aujourd'hui, et j'aimerais savoir ce que vous faites, à ce titre, pour améliorer ce service dans le Nord et faire en sorte que les prix se rapprochent le plus possible de ceux du Sud. [*Traduction*]

Le président: Il s'agit d'une question, et nous n'avons vraiment pas le temps d'entendre la réponse, mais je vais accorder 30 secondes à quelqu'un pour y répondre.

Chef Dumas, essayez de répondre en 30 secondes.

Le chef Arlen Dumas: Il faut forcer les détaillants et les grossistes à avoir un projet conjoint avec la collectivité de façon à ce que les collectivités aient un intérêt direct pour la réussite du programme. On pourrait donc acheter à nos membres un entrepôt, ici, et s'assurer que les entreprises s'associent avec eux pour faire de ce programme une réussite.

Le président: Très bien.

Merci beaucoup. Je sais que nous avons un peu dépassé le temps qui nous était alloué, et je vous remercie tous de votre patience et de vos interventions, cet après-midi. Je suis certain que vos exposés nous seront d'une grande aide pour réaliser notre étude à ce sujet. Je vous souhaite à tous un bel après-midi et une belle soirée.

Merci beaucoup.

La séance est levée.de

POSTE > MAIL

Société canadienne des postes / Canada Post Corporation

Port payé

Postage paid

Poste-lettre

Lettermail

1782711 Ottawa

En cas de non-livraison, retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à : Les Éditions et Services de dépôt Travaux publics et Services gouvernementaux Canada Ottawa (Ontario) K1A 0S5

If undelivered, return COVER ONLY to: Publishing and Depository Services Public Works and Government Services Canada Ottawa, Ontario K1A 0S5

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

On peut obtenir des copies supplémentaires en écrivant à : Les Éditions et Services de dépôt Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

Ottawa (Ontario) K1A 0S5 Téléphone: 613-941-5995 ou 1-800-635-7943 Télécopieur: 613-954-5779 ou 1-800-565-7757 publications@tpsgc-pwgsc.gc.ca http://publications.gc.ca

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante : http://www.parl.gc.ca

Published under the authority of the Speaker of the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its Committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a Committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its Committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Additional copies may be obtained from: Publishing and **Depository Services** Public Works and Government Services Canada Ottawa, Ontario K1A 0S5 Telephone: 613-941-5995 or 1-800-635-7943 Fax: 613-954-5779 or 1-800-565-7757 publications@tpsgc-pwgsc.gc.ca http://publications.gc.ca

Also available on the Parliament of Canada Web Site at the following address: http://www.parl.gc.ca